

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxembourg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2116

18 août 2015

### SOMMAIRE

A.C.I. Airports Argentina S.à r.l. ....	101525	PSCP Credit Opportunities B S.à r.l. ....	101526
AltaFund Value-Add I. ....	101529	Redline Estate Management. ....	101522
Amelia Finco S.à r.l. ....	101523	Redtop Luxembourg S.à r.l. ....	101528
Amorim Investments V S.A. ....	101524	Reech Swiss Real Estate S.à r.l. ....	101568
Antin Infrastructure Services Luxembourg .....	101524	Restaurant-Pizzeria Il Fragolino S.à r.l. ....	101527
Antin Infrastructure Services Luxembourg II .....	101525	Retail Development Redange S.A. ....	101526
Ardagh Holdings S.A. ....	101524	Rix Maritime Event Company. ....	101527
Armeria. ....	101529	Romane Productions. ....	101525
BL Private Equity Fund SCA SICAV-SIF ...	101548	SEDCO Capital Luxembourg S.A. ....	101525
Camarimmo S.A. ....	101522	Shepherd Capital. ....	101527
Globus Invest Holding S.A.-SPF. ....	101534	SL Lux S.A. ....	101526
Highland VII - PRI (1) S.à r.l. ....	101558	Stars Holding 2 S.à r.l. ....	101527
Holz & Dach Lux S.à r.l. ....	101555	STS Medical Group S.à r.l. ....	101546
Kingswood S.à r.l. ....	101551	TJC Consulting S.A. ....	101522
LuxAdministration Group S. à r.l. ....	101535	Trading Invest S.A. ....	101528
MCP-CMC III S.à r.l. ....	101532	Triplex S.A. ....	101529
MCP-Kanetix III S.à r.l. ....	101543	UCB Lux S.A. ....	101523
MCP-Pharmetics III S. à r.l. ....	101549	Valcon Acquisition Holding (Luxembourg) S.à r.l. ....	101529
MCP-TeraJoule III S.à r.l. ....	101530	Voxtron Holdings S.A. ....	101545
Mizzen Manco S.C.A. ....	101553	W@rm.Up S.A. ....	101522
Mountcobb S.à r.l. ....	101537	W.B. Consulting S.à r.l. ....	101522
Nade Luxco 1 S.à r.l. ....	101556	Weltbuttek Diddeleng s.à r.l. ....	101523
Pinus Jardinage S.à r.l. ....	101526	Western Trade & Commerce (Luxembourg) S.A. ....	101523
Pizzeria-Brasserie du Faubourg. ....	101528	Western Trade & Commerce (Luxembourg) S.A. ....	101523
Promacon A.G. ....	101528		

**TJC Consulting S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 20, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 121.648.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015092671/9.

(150103990) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2015.

---

**W.B. Consulting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8826 Perlé, 1, rue de Holtz.  
R.C.S. Luxembourg B 121.077.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015092715/10.

(150103155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2015.

---

**W@rm.Up S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.  
R.C.S. Luxembourg B 87.248.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015092716/10.

(150104068) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2015.

---

**Camarimmo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 106, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 107.450.

*Dépôt rectificatif du dépôt n° L140211000 déposé au RCSL le 27/11/2014*

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L-1470 Luxembourg, le 18 juin 2015.

*Le Conseil d'Administration*

Référence de publication: 2015095037/12.

(150105582) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2015.

---

**Redline Estate Management, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.  
R.C.S. Luxembourg B 138.784.

Par décision prise en assemblée générale extraordinaire en date du 1<sup>er</sup> juin 2015 Monsieur Stefan JUSTINGER a été révoqué comme gérant.

Ont été nommés avec effet au 1<sup>er</sup> juin 2015 comme nouveaux gérants et pour une durée illimitée Monsieur Emile WIRTZ, né le 27 septembre 1963, demeurant 6, avenue Guillaume L-1650 Luxembourg et Monsieur Jacques-Yves HENCKES, né le 12 octobre 1945, demeurant 4, rue de l'Avenir à L-1147 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015098617/13.

(150108137) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2015.

---

**Weltbuttek Diddeleng s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3510 Dudelange, 13, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 59.200.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015094836/9.

(150104480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2015.

---

**Western Trade & Commerce (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 48.253.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2015.

Référence de publication: 2015094844/10.

(150105012) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2015.

---

**Western Trade & Commerce (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 48.253.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2015.

Référence de publication: 2015094846/10.

(150105014) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2015.

---

**UCB Lux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 105.267.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2015094814/11.

(150104506) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2015.

---

**Amelia Finco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 20.000,00.**

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 179.248.

Constituée par devant Me Henri Hellickx, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 23 juillet 2013, acte publié au Mémorial C no 2318

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Amelia Finco S.à r.l.

Marielle Stijger

*Gérant*

Référence de publication: 2015101899/14.

(150112175) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2015.

---

**Antin Infrastructure Services Luxembourg, Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 1.575.790,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 160.006.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mélanie Biessy / Jose Maria Trias  
*Manager A / Manager B*

Référence de publication: 2015101907/11.

(15011270) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2015.

---

**Ardagh Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 56, rue Charles Martel.  
R.C.S. Luxembourg B 188.227.

Les comptes consolidés de la société Ardagh Group S.A., maison mère de la société Ardagh Holdings S.A., au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société  
Un mandataire*

Référence de publication: 2015101916/12.

(150112071) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2015.

---

**Amorim Investments V S.A., Société Anonyme de Titrisation.**

Siège social: L-1143 Luxembourg, 24, rue Astrid.  
R.C.S. Luxembourg B 135.698.

*Extrait des décisions prises par les actionnaires en date du 26 juin 2015*

1. Madame Mariana VERÍSSIMO a démissionné de ses mandats d'administrateur B et d'administrateur délégué avec effet immédiat.

2. Monsieur Sébastien ANDRE a démissionné de ses mandats d'administrateur B, de président du conseil d'administration et d'administrateur délégué avec effet immédiat.

3. Monsieur Julien NAZEYROLLAS a démissionné de son mandat d'administrateur B avec effet immédiat.

4. Monsieur Johan DEJANS a démissionné de son mandat d'administrateur B avec effet immédiat.

5. Monsieur André WILWERT, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 24 février 1951, demeurant professionnellement à L-1143 Luxembourg, 24, rue Astrid, a été nommé comme administrateur B avec effet immédiat jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2018.

6. Monsieur Patrick WILWERT, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 30 juillet 1977, demeurant professionnellement à L-1143 Luxembourg, 24, rue Astrid, a été nommé comme administrateur B avec effet immédiat jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2018.

7. Monsieur Philippe TOUSSAINT, administrateur de sociétés, né à Arlon (Belgique), le 9 septembre 1975, demeurant professionnellement à L-1143 Luxembourg, 24, rue Astrid, a été nommé comme administrateur B avec effet immédiat jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2018.

8. Monsieur Xavier SOULARD, administrateur de sociétés, né à Châteauroux (France), le 8 août 1980, demeurant professionnellement à L-1143 Luxembourg, 24, rue Astrid, a été nommé comme administrateur B avec effet immédiat jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2018.

9. Le siège social a été transféré de L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, à L-1143 Luxembourg, 24, rue Astrid.  
Luxembourg, le 26 juin 2015.

Pour avis et extrait sincères et conformes  
*Pour AMORIM INVESTMENTS V S.A.  
Un mandataire*

Référence de publication: 2015101901/31.

(15011369) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2015.

---

**Romane Productions, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8308 Capellen, 89e, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 140.805.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015098626/9.

(150107950) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2015.

---

**Antin Infrastructure Services Luxembourg II, Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 20.000,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 185.727.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mélanie Biessy / Jose Maria Trias

*Manager A / Manager B*

Référence de publication: 2015101908/11.

(150111435) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2015.

---

**SEDCO Capital Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 168.695.

L'assemblée générale qui s'est tenue le 10 juin 2015 a décidé de renouveler les mandats de Messieurs Hasan S. Aljabri, Bernard Caralp et Yaser S. Binmahfouz en tant que membres du conseil d'administration de la société SEDCO Capital Luxembourg S.A. et ce jusqu'à la fin de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2016.

Deloitte Audit Sàrl (Luxembourg), a été réélu comme réviseur d'entreprises et ce jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CREDIT SUISSE FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Référence de publication: 2015098664/14.

(150108609) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2015.

---

**A.C.I. Airports Argentina S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 174.141.

*Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 24 juin 2015*

1. Monsieur Mark VRIJHOEF a démissionné de son mandat de gérant de classe B avec effet au 4 mai 2015.
2. Monsieur Raphaël ROZANSKI a démissionné de son mandat de gérant de classe B avec effet immédiat.
3. Monsieur Joel CÁRDENAS SAN MARTÍN, administrateur de sociétés, né à Bilbao (Espagne), le 3 mars 1978, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, a été nommé comme gérant de classe B avec effet au 4 mai 2015 et pour une durée indéterminée.
4. Madame Mariana Barbara DE SA MORAIS CARNEIRO VERÍSSIMO DA CUNHA, née à Lisbonne (Portugal), le 25 février 1979, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, a été nommée comme gérante de classe B avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 26.06.2015.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour A.C.I. Airports Argentina S.à r.l.*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015101876/20.

(150112268) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2015.

---

**Pinus Jardinage S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3315 Bergem, 6, rue de Noertzange.  
R.C.S. Luxembourg B 63.304.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2015098603/9.  
(150108740) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2015.

---

**PSCP Credit Opportunities B S.à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 159.409.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2015098611/9.  
(150107905) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2015.

---

**Retail Development Redange S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8506 Redange-sur-Attert, 30, rue de Niederpallen.  
R.C.S. Luxembourg B 173.027.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire du 15 juin 2015*

Démission du mandat de commissaire aux comptes:  
Fiduciaire et Expertises (Luxembourg) S.A., RC Luxembourg B 70.909, 53 Route d'Arlon L-8211 Mamer.  
Nomination du mandat de commissaire aux comptes pour une durée de 6 ans:  
FGA (Luxembourg) S.A., RC Luxembourg B 61.096, 53 Route d'Arlon L-8211 Mamer.  
Pour extrait sincère et conforme  
Référence de publication: 2015098620/13.  
(150108455) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2015.

---

**SL Lux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.  
R.C.S. Luxembourg B 147.505.

**EXTRAIT**

En date du 22 juin 2015, le conseil d'Administration décide à l'unanimité de nommer M. Daniel VENN, né à Greenwich, Royaume-Uni le 23 mars 1983 et résidant professionnellement au 40, Portman Square, London W1H6DA à Londres, Royaume-Uni, comme nouvel administrateur de la société jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui se tiendra en 2016.

Il en résulte que le conseil d'administration de la Société est désormais composé comme suit:

- M. Pierre STEMPEL, administrateur/président;
- Mme Christelle RETIF, administrateur;
- M. Naïm GJONAJ, administrateur;
- M. Maximilian KASTKA, administrateur;
- M. Christian MOGGE, administrateur;
- M. Daniel VENN, administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 24 juin 2015.

Pour extrait conforme  
SL Lux S.A.

Référence de publication: 2015098677/23.  
(150108830) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2015.

---

**Restaurant-Pizzeria Il Fragolino S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2327 Luxembourg, 56-58, Montée de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 70.036.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015098634/9.

(150108388) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2015.

**Rix Maritime Event Company, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8119 Bridel, 23C, rue Paul Binsfeld.

R.C.S. Luxembourg B 162.202.

Le bilan au 31 décembre 2013 ainsi que l'annexe ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Helmsange, le 19 juin 2015.

Référence de publication: 2015098637/10.

(150108768) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2015.

**Shepherd Capital, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 151.295.

Le bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CREDIT SUISSE FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Référence de publication: 2015098645/11.

(150108683) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2015.

**Stars Holding 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 112.644.

Suivant les résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 15 juin 2015, il a été décidé:

- d'accepter la démission de Monsieur Gregor Gottlieb en tant que gérant de la Société avec effet immédiat au 21 mai 2015;

- de nommer en remplacement du gérant démissionnaire et pour une durée illimitée, Monsieur Arnaud Gebhart, né le 14 avril 1975 à Clermont-Ferrand, France, ayant son adresse professionnelle au 6, Route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg en tant que gérant de la Société avec effet immédiat au 22 mai 2015; et

- de confirmer que le conseil de gérance de la Société est dorénavant composé comme suit:

\* Monsieur Jean-Christophe Ehlinger;

\* Monsieur Richard Crombie; et

\* Monsieur Arnaud Gebhart.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juin 2015.

Pour extrait sincère et conforme

TMF Luxembourg S.A.

Signatures

*Signataire autorisé*

Référence de publication: 2015098653/24.

(150108240) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2015.

**Pizzeria-Brasserie du Faubourg, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7619 Larochette, 34, rue de Medernach.

R.C.S. Luxembourg B 146.333.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015098604/10.

(150108563) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2015.

---

**Promacon A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-9911 Troisvierges, 6, rue de Wilwerdange.

R.C.S. Luxembourg B 98.437.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Troisvierges, le 22.06.2015.

Référence de publication: 2015098610/10.

(150108111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2015.

---

**Redtop Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 181.705.

Les comptes annuels au 31 juillet 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juin 2015.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015098618/12.

(150108108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2015.

---

**Trading Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 101.824.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des Actionnaires de la Société qui s'est tenue en date du 29 juin 2015 à Luxembourg.*

L'Assemblée décide de renouveler le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une nouvelle période de six ans.

Les administrateurs sont:

- Mr Martin Rutledge, 50, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
- Mr Patrick Haller, 50, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
- Mme Christine Picco, 50, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

Le commissaire aux comptes est:

- International Corporate Services (Luxembourg) Sàrl, 50, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

Le mandat des administrateurs et du nouveau commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale de 2021.

Extrait certifié conforme

Signatures

*Directors / Administrateurs*

Référence de publication: 2015103511/22.

(150112876) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2015.

---

**AltaFund Value-Add I, Société en Commandite par Actions - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 159.249.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2015.  
Référence de publication: 2015103606/10.  
(150115296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2015.

---

**Armeria, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.  
R.C.S. Luxembourg B 186.270.

Les statuts coordonnés au 19/06/2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 30/06/2015.  
Me Cosita Delvaux  
*Notaire*  
Référence de publication: 2015103654/12.  
(150114320) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2015.

---

**Triplex S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 55.061.

*Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 21 mai 2015*

Conformément à l'article 51, al. 6 de la loi fondamentale sur les sociétés commerciales, les administrateurs restants procèdent à la nomination, par voie de cooptation, de Madame Tazia BENAMEUR, née le 09/11/1969 à Mohammadia (Algérie), domiciliée professionnellement au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, au titre d'administrateur en remplacement de Monsieur Norbert SCHMITZ, administrateur démissionnaire.

Cette nomination sera soumise pour ratification à la prochaine assemblée générale.

*Pour la société*

TRIPLEX S.A.

Référence de publication: 2015103514/15.  
(150113235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2015.

---

**Valcon Acquisition Holding (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 6.213.625,00.**  
Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.  
R.C.S. Luxembourg B 115.926.

**EXTRAIT**

Lors de l'assemblée générale annuelle tenue le 29 juin 2015, les associés de la Société ont:  
- accepté la démission de M. Simon Brown en tant que gérant B de la Société avec effet au 29 juin 2015;  
- nommé M. William J. Janetschek, né le 28 août 1961 à New York, États-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 9 West 57<sup>th</sup> Street, Suite 4200, New York, New York 10019, États-Unis d'Amérique en tant que gérant B de la Société avec effet au 30 juin 2015 et pour une durée indéterminée;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

Signature

Référence de publication: 2015103525/17.  
(150112492) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2015.

---

**MCP-TeraJoule III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 166.602.

In the year two thousand and fifteen, on the fourteenth day of July,

Before Maître Camille Mines, notary public residing at Capellen, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held

an Extraordinary General Meeting of the sole shareholder of "MCP-TERAJOULE III s.à r.l. (the "Company"), a Luxembourg "société à responsabilité limitée", having its registered office at 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 166.602, incorporated by a notarial deed enacted on 12 January 2012, recorded by Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, published in Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 703 of 16 March 2012 and lastly amended by a notarial deed enacted on 30 September 2014, recorded by Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, published in Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 3773 of 08 December 2014.

There appeared:

The sole shareholder of the Company, MCP III Investment s.à r.l., a Luxembourg "société à responsabilité limitée", having its registered office at L-2557 Luxembourg, 7a, rue Robert Stümper, RCSL B 154543, (the "Sole Shareholder"),

here represented by two B managers: Marie-Hélène Emond and Gaëlle Violette, with professional address at Luxembourg.

The Sole Shareholder, represented as stated above, has requested the notary to record as follows:

That all the shares of the Company, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda, of which the Sole Shareholder states as having been duly informed beforehand.

II. - The agenda of the meeting is the following:

*Agenda*

1. Waiving of notice right;

2. Transfer of the Company's registered office with effect as of September 1, 2015 from its current address to 75, Parc d'Activités, L-8308 Capellen, Grand Duchy of Luxembourg;

3. Subsequent amendment of the first paragraph of article 2 of the articles of association of the Company, in order to reflect the resolution 2. above; and

4. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the Sole Shareholder, the following resolutions have been taken:

*First resolution:*

It is resolved that the Sole Shareholder waives its right to notice of the extraordinary general meeting which should have been sent to it prior to this meeting; the Sole Shareholder acknowledges being sufficiently informed of the agenda and considers the meeting being validly convened and therefore agrees to deliberate and vote upon all the items of the agenda. It is resolved further that all the documentation produced to the meeting has been put at the disposal of the Sole Shareholder within a sufficient period of time in order to allow it to examine carefully each document.

*Second resolution:*

It is resolved to transfer the Company's registered office with effect as of September 1, 2015 from 7a, Rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg to 75, Parc d'Activités, L-8308 Capellen, Grand Duchy of Luxembourg.

*Third resolution:*

As a consequence of second resolution above, it is resolved to amend the first paragraph of article 2 of the articles of association of the Company, which shall be read as follow:

“**Art. 2.** The registered office of the Company is established in the municipality of Mamer, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the sole shareholder of the Company, or as the case may be, by means of a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.”

*Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which were to be borne by the Company or which would be charged to it in connection with the present deed, had been estimated at about EUR 1000,-.

There being no further business, the meeting is declared closed.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Capellen, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

### Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quinze, le quatorze juillet,

Par-devant Maître Camille Mines, notaire de résidence à Capellen, Grand-duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie

l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'associée unique de «MCP-TERAJOULE III s.à r.l.» (la "Société"), une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, ayant son siège social au 7A, rue Robert Stümper, L-2557, Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 166.602, constituée par acte notarié du 12 janvier 2012, reçu par Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 16 mars 2012, numéro 703, et modifié pour la dernière fois par un acte notarié du 30 septembre 2014, reçu par Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 08 décembre 2014, numéro 3773.

A Comparu:

L'associée unique de la Société, MCP III Investment s.à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, ayant son siège social à L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper, RCSL B 154543, (l'«Associée Unique») dûment représentée par deux gérants B: Mesdames Marie-Hélène Emond et Gaëlle Violette, ayant leur adresse professionnelle à Luxembourg.

L'Associée Unique, représentée tel qu'établi ci-dessus, a déclaré et prié le notaire d'acter ce qui suit:

Toutes les parts sociales de la Société, représentant la totalité du capital social de la Société sont représentées, de telle sorte que l'assemblée peut valablement décider de toutes les questions à l'ordre du jour, dont l'Associée Unique a préalablement été informée.

L'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

#### *Ordre du jour*

1. Renonciation au droit de convocation;
2. Transfert du siège de la Société, avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2015, de son adresse actuelle au 75, Parc d'Activités, L-8308 Capellen, Grand-duché de Luxembourg;
3. Modification subséquente du premier paragraphe de l'article 2 des statuts de la Société de façon à refléter la résolution 2. ci-dessus; et
4. Divers.

Suite à l'approbation de ce qui précède par l'Associée Unique, les résolutions suivantes ont été adoptées:

#### *Première résolution:*

Il est décidé que l'Associée Unique renonce à son droit de recevoir la convocation préalable afférente à la présente assemblée générale; l'Associée Unique reconnaît avoir été suffisamment informée de l'ordre du jour et se considère avoir été valablement convoquée et en conséquence accepte de délibérer et voter sur tous les points portés à l'ordre du jour. Il est en outre décidé que toute la documentation produite lors de cette assemblée a été mise à la disposition de l'Associée Unique dans un laps de temps suffisant afin de lui permettre un examen attentif de chaque document.

#### *Seconde résolution:*

Il est décidé de transférer avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2015, le siège social de la Société du 7a, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg au 75, Parc d'Activités, L-8308 Capellen, Grand-duché de Luxembourg.

#### *Troisième résolution:*

En conséquence de la seconde résolution qui précède, il est décidé de modifier le premier paragraphe de l'article 2 des statuts actuels de la Société pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 2.** Le siège social est établi dans la commune de Mamer, Grand-duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune par simple décision du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, par résolution de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.»

*Estimation des coûts*

Les coûts, dépenses, frais et charges, quelque soit leur forme, qui devaient être versés par la Société ou qui seraient mis à sa charge par le présent acte, sont estimés à environ 1.000,- Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le présent acte notarié a été rédigé à Capellen, au jour indiqué en entête de ce document.

Le document ayant été lu par les personnes comparantes, elles ont signé avec nous, notaire, le présent acte original.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, constate que sur demande des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la demande des personnes comparantes et en cas de divergence entre le texte en anglais et le texte en français, la version anglaise prévaudra.

Signé: M-H. Emond, G. Violette, C. Mines.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 16 juillet 2015. Relation: 1LAC/2015/22396. Reçu soixante-quinze euros. 75,-€

*Le Receveur ff. (signé):* Carole FRISING.

POUR COPIE CONFORME,

Capellen, le 24 juillet 2015.

Référence de publication: 2015139099/124.

(150150780) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

**MCP-CMC III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 134.354.

In the year two thousand and fifteen, on the fourteenth day of July,

Before Maître Camille Mines, notary public residing at Capellen, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held

an Extraordinary General Meeting of the sole shareholder of "MCP-CMC III S.à r.l." (the "Company"), a Luxembourg "société à responsabilité limitée", having its registered office at 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 134.354, incorporated by a notarial deed enacted on 27 November 2007, recorded by Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, published in Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 92 of 14 January 2008 and lastly amended by a notarial deed enacted on 30 September 2014, recorded by Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, published in Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 3789 of 09 December 2014.

There appeared:

The sole shareholder of the Company, MCP-CMC III (Cayman) L.P., an exempted limited partnership existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Elgin Avenue, 190, KY-9005 Grand Cayman, Cayman Islands (the "Sole Shareholder"),

here represented by Mrs Marie-Hélène Emond and Mrs Gaëlle Violette, with professional address at Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the appearing persons and the undersigned notary, shall remain attached to this notarial deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Sole Shareholder, represented as stated above, has requested the notary to record as follows:

That all the 500 (five hundred) shares of the Company with a nominal value of EUR 25,- (twenty-five Euro) each, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda, of which the Sole Shareholder states as having been duly informed beforehand.

II. - The agenda of the meeting is the following:

*Agenda*

1. Waiving of notice right;
2. Transfer of the Company's registered office with effect as of September 1, 2015 from its current address to 75, Parc d'Activités, L-8308 Capellen, Grand Duchy of Luxembourg;
3. Subsequent amendment of the first paragraph of article 2 of the articles of association of the Company, in order to reflect the resolution 2. above; and
4. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the Sole Shareholder, the following resolutions have been taken:

*First resolution:*

It is resolved that the Sole Shareholder waives its right to notice of the extraordinary general meeting which should have been sent to it prior to this meeting; the Sole Shareholder acknowledges being sufficiently informed of the agenda and considers the meeting being validly convened and therefore agrees to deliberate and vote upon all the items of the agenda. It is resolved further that all the documentation produced to the meeting has been put at the disposal of the Sole Shareholder within a sufficient period of time in order to allow it to examine carefully each document.

*Second resolution:*

It is resolved to transfer the Company's registered office with effect as of September 1, 2015 from 7a, Rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg to 75, Parc d'Activités, L-8308 Capellen, Grand Duchy of Luxembourg.

*Third resolution:*

As a consequence of second resolution above, it is resolved to amend the first paragraph of article 2 of the articles of association of the Company, which shall be read as follow:

**“ Art. 2. Registered office.**

2.1. The registered office of the Company is established in the municipality of Mamer, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the board of managers of the Company. The registered office may be further transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the sole shareholder of the Company, or as the case may be, by means of a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.”

*Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which were to be borne by the Company or which would be charged to it in connection with the present deed, had been estimated at about EUR 1000,-.

There being no further business, the meeting is declared closed.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Capellen, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

**Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille quinze, le quatorze juillet,

Par-devant Maître Camille Mines, notaire de résidence à Capellen, Grand-duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie

l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'associé unique de "MCP-CMC III S.à r.l." (la "Société"), une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, ayant son siège social au 7A, rue Robert Stümper, L-2557, Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 134.354, constituée par acte notarié du 27 novembre 2007, reçu par Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 14 janvier 2008, numéro 92, et modifié pour la dernière fois par un acte notarié du 30 septembre 2014, reçu par Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 09 décembre 2014, numéro 3789.

A Comparu:

L'associée unique de la Société, MCP-CMC III (Cayman) L.P., une société à responsabilité limitée constituée selon le droit des Iles Caïman, ayant son siège social à Elgin Avenue, 190, KY-9005 Grand Cayman, Iles Caïman (l'“Associée Unique”) dûment représentée par Mesdames Marie-Hélène Emond et Gaëlle Violette, ayant leur adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Ladite procuration, paraphée "ne varietur" par les comparantes et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'Associée Unique, représentée tel qu'établi ci-dessus, a déclaré et prié le notaire d'acter ce qui suit:

Toutes les 500 (cinq cents) parts sociales de la Société avec une valeur nominale de 25,- EUR (vingt-cinq Euros) chacune, représentant la totalité du capital social de la Société sont représentées, de telle sorte que l'assemblée peut valablement décider de toutes les questions à l'ordre du jour, dont l'Associée Unique a préalablement été informée.

L'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

*Ordre du jour*

1. Renonciation au droit de convocation;
2. Transfert du siège de la Société, avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2015, de son adresse actuelle au 75, Parc d'Activités, L-8308 Capellen, Grand-duché de Luxembourg;
3. Modification subséquente du premier paragraphe de l'article 2 des statuts de la Société de façon à refléter la résolution 2. ci-dessus; et
4. Divers.

Suite à l'approbation de ce qui précède par l'Associée Unique, les résolutions suivantes ont été adoptées:

*Première résolution:*

Il est décidé que l'Associée Unique renonce à son droit de recevoir la convocation préalable afférente à la présente assemblée générale; l'Associée Unique reconnaît avoir été suffisamment informée de l'ordre du jour et se considère avoir été valablement convoquée et en conséquence accepte de délibérer et voter sur tous les points portés à l'ordre du jour. Il est en outre décidé que toute la documentation produite lors de cette assemblée a été mise à la disposition de l'Associée Unique dans un laps de temps suffisant afin de lui permettre un examen attentif de chaque document.

*Seconde résolution:*

Il est décidé de transférer avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2015, le siège social de la Société du 7a, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg au 75, Parc d'Activités, L-8308 Capellen, Grand-duché de Luxembourg.

*Troisième résolution:*

En conséquence de la seconde résolution qui précède, il est décidé de modifier le premier paragraphe de l'article 2 des statuts actuels de la Société pour lui donner la teneur suivante:

**" Art. 2. Siège social.**

2.1. Le siège social est établi dans la commune de Mamer, Grand-duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Mamer par simple décision du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, par résolution de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

*Estimation des coûts*

Les coûts, dépenses, frais et charges, quelque soit leur forme, qui devaient être versés par la Société ou qui seraient mis à sa charge par le présent acte, sont estimés à environ 1.000,- Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le présent acte notarié a été rédigé à Capellen, au jour indiqué en entête de ce document.

Le document ayant été lu par les personnes comparantes, elles ont signé avec nous, notaire, le présent acte original.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, constate que sur demande des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la demande des personnes comparantes et en cas de divergence entre le texte en anglais et le texte en français, la version anglaise prévaut.

Signé: M-H. Emond, G. Violette, C. Mines.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 16 juillet 2015. Relation: 1LAC/2015/22395. Reçu soixante-quinze euros. 75,-€

*Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.*

POUR COPIE CONFORME,

Capellen, le 24 juillet 2015.

Référence de publication: 2015139095/132.

(150150774) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

---

**Globus Invest Holding S.A.-SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 70.671.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015094359/9.

(150104236) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2015.

---

**LuxAdministration Group S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8363 Simmerschmelz,  
R.C.S. Luxembourg B 199.292.

---

**STATUTS**

L'an deux mil quinze, le vingt juillet,  
Pardevant Maître Camille MINES, notaire de résidence à Capellen,

ont comparu:

1) Madame Diane ALTZINGER, salariée, née à Luxembourg, le 14 juin 1963, NIN 1963 0614 328 67, demeurant à L-8363 Simmerschmelz, (sans rue et sans numéro),

et

2) Monsieur Kay AGNES, étudiant, né à Luxembourg, le 19 avril 1992, NIN 1992 0419 057 36, célibataire, demeurant à L-8363 Simmerschmelz, (sans rue et sans numéro).

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils constituent:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «LuxAdministration Group S. à r.l.».

**Art. 2.** Le siège social est établi dans la Commune de Septfontaines.

Il pourra être transféré en tout autre endroit dans le Grand-Duché de Luxembourg.

La durée de la société est illimitée.

**Art. 3.** La société a pour objet des prestations de services administratifs et logistiques aux personnes.

La société pourra exercer toute autre activité commerciale à moins qu'elle ne soit spécialement réglementée. D'une façon générale, elle pourra faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou de nature à en faciliter la réalisation.

**Art. 4.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euros divisé en cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq Euros (Eur 25,-) chacune.

Chaque part donne droit à une part proportionnelle dans la distribution des bénéfices ainsi que dans le partage de l'actif net en cas de dissolution.

**Art. 5.** Les parts sont librement cessibles entre associés, mais elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social restant. Pour le surplus, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la loi coordonnée sur les sociétés commerciales.

Lors d'une cession, la valeur des parts est déterminée d'un commun accord entre les parties.

Par ailleurs, les relations entre associés et/ou les relations entre les associés et des personnes physiques ou morales bien déterminées pourront faire l'objet d'un contrat d'association ou de partenariat sous seing privé.

Un tel contrat, par le seul fait de sa signature, aura inter partes la même valeur probante et contraignante que les présents statuts.

Un tel contrat sera opposable à la société après qu'il lui aura dûment été signifié, mais il ne saurait avoir d'effet vis-à-vis des tiers qu'après avoir été dûment publié.

**Art. 6.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la société.

**Art. 7.** Les créanciers, ayants-droit ou héritiers ne pourront pour quelque motif que ce soit faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront s'en rapporter aux inventaires de la société et aux décisions des assemblées générales.

**Art. 8.** La société sera gérée par un ou plusieurs gérants nommés et révocables par l'Assemblée générale.

Les gérants peuvent déléguer tout ou partie de leurs pouvoirs sous réserve de l'accord de l'Assemblée Générale.

**Art. 9.** Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède.

**Art. 10.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir les voix des associés représentant les 3/4 du capital social.

**Art. 11.** Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 12.** L'exercice social commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Chaque année le trente et un décembre les comptes annuels sont arrêtés et la gérance dresse l'inventaire comprenant les pièces comptables exigées par la loi.

**Art. 13.** Sur le bénéfice net de la société, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution du fonds de réserve légal jusqu'à ce que celui-ci ait atteint le dixième du capital social.

Le surplus du bénéfice est à la disposition de l'assemblée générale.

**Art. 14.** En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par le ou les gérants, sinon par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par l'assemblée des associés à la majorité fixée par l'article 142 de la loi du 10 août 1915 et de ses lois modificatives, ou à défaut par ordonnance du Président du Tribunal de Commerce compétent statuant sur requête de tout intéressé.

**Art. 15.** Pour tous les points non prévus expressément dans les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions légales.

#### *Frais*

Le montant des charges, frais, dépenses ou rémunérations sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution est évalué sans nul préjudice à la somme d'environ mille cent Euros (Eur 1.100,-).

Le notaire instrumentant attire l'attention du mandataire des comparants qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social.

Le mandataire des comparants reconnaît avoir reçu du notaire une note résumant les règles et conditions fondamentales relatives à l'octroi d'une autorisation d'établissement, note que le Ministère des Classes Moyennes a fait parvenir à la Chambre des Notaires en date du 16 mai 2001.

#### *Loi anti-blanchiment*

En application de la loi du 12 novembre 2004, le comparant déclare que ses mandants sont les bénéficiaires réels de cette opération et déclare en plus que les fonds ne proviennent ni du trafic de stupéfiants ni d'une des infractions visées à l'article 506-1 du code pénal luxembourgeois.

#### *Souscription*

Les cinq cents (500) parts sociales sont intégralement libérées par des versements en espèces ainsi qu'il en a été démontré au notaire qui le constate expressément, et toutes souscrites comme suit:

- Madame Diane ALTZINGER, préqualifiée: .....	250 parts sociales
- Monsieur Kay AGNES, préqualifié: .....	<u>250 parts sociales</u>
- Total: .....	500 parts sociales

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2015.

#### *Assemblée générale*

Les fondateurs prénommés, détenant l'intégralité des parts sociales, se sont constitués en Assemblée Générale et ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

- 1) Le siège social est fixé à L-8363 Simmerschmelz, (sans rue et sans numéro).
- 2) La société sera gérée par un gérant unique à savoir Madame Diane ALTZINGER, salariée, née à Luxembourg, le 14 juin 1963, NIN 1963 0614 328 67, demeurant à L-8363 Simmerschmelz (sans rue et sans numéro).
- 3) La société sera engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de la gérante.

Dont acte, fait et passé à Capellen, en l'étude du notaire instrumentant, à la date mentionnée en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte, après s'être identifiés au moyen de leurs cartes d'identité.

Signé: D. Altzinger, K. Agnes, C. Mines.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 24 juillet 2015. Relation: LAC/2015/23418. Reçu soixante-quinze euros 75,-€.

*Le Receveur (signé):* Paul MOLLING.

POUR COPIE CONFORME,

Capellen, le 4 août 2015.

Référence de publication: 2015139056/105.

(150150737) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

**Mountcobb S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 67.500.000,00.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 195.801.

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-second day of July,  
Before Maître Camille Mines, notary public residing at Capellen, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

There appeared,

J&J ASSET SECURISATION S.A., a public limited company (société anonyme) duly incorporated and validly existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, with registered office at 10-12 boulevard F. D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés (Trade and Companies Register) under number B 118.339 (“J&J ASSET SECURISATION”), duly represented by Me Cécile JAGER, Avocat à la Cour, with professional address at 2 rue Petermelchen, Howald, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal on July 17, 2015.

Which proxy shall be signed “ne varietur” by the person representing the above named party and the undersigned notary and shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

J&J ASSET SECURISATION is the sole shareholder in Mountcobb S.à r.l., a société à responsabilité limitée (private limited liability company) duly incorporated and validly existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, with registered office at 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, with a share capital of EUR 12,500 and registered with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés (Trade and Companies Register) under number B 195.801 (the “Company”) incorporated by deed of Me Blanche MOUTRIER on March 30, 2015 published in the Memorial C number 1298 on May 19, 2015.

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to enact the following resolutions:

*Agenda*

1. Change of the currency of the share capital of the Company from Euro to US Dollars;
2. Subsequent modification of the nominal value of the Company's shares and the number of shares in order to obtain 13,500 shares with a nominal value of 1 US Dollar, (USD 1);
3. Increase of the share capital of the Company by an amount of USD 67,486,500, in addition to the existing share capital of the Company which is converted into USD, by creation and issuance of new shares of the Company;
4. Subscription to, and payment for, the new shares;
5. Subsequent amendment to article 6 of the articles of association of the Company;
6. Precisions regarding the management of the Company: qualification of the current managers as “Class A Manager” who are professionally residing in Luxembourg and “Class B Manager” who are foreign resident and establishment of the possibility for the board of managers to delegate the daily management of the Company;
7. Subsequent amendment to the articles 11, 13 and 14 of the articles of association of the Company to reflect the reorganization of the management;
8. Resignation of Mr. Pierre DE MEREY as type manager of the Company and appointment of Mr. Gianluca NINNO as class A manager of the Company and appointment of Mr. Ahmet Cemhan BILGE as class B manager of the Company; and
9. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the Sole Shareholder the following resolutions have been taken:

*First resolution*

It is resolved to change the currency of the share capital of the Company from twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) to thirteen thousand five hundred and eighty-three US Dollars and eighty-eight cents (USD 13,583.88). For the purpose of this conversion, the currency exchange rate to be applied is the rate published by the website Oanda as at July 21, 2015 being one Euro (EUR 1) for one point zero eight thousand six hundred and seventy-one US Dollar (USD 1.08671).

It is resolved that the share capital of the Company will be fixed at thirteen thousand five hundred US Dollars (USD 13,500) and the remaining amount of the conversion, after deduction of the thirteen thousand five hundred US Dollars (USD 13,500), i.e. the amount of eighty-three US Dollars and eighty-eight (USD 83.88), will be allocated to the share premium account of the Company.

*Second resolution*

It is resolved to change the nominal value of the shares of the Company from two Euro (EUR 2) to one US Dollar (USD 1).

Consequently the existing six thousand two hundred and fifty (6,250) shares in issuance are cancelled and replaced by thirteen thousand five hundred (13,500) shares of one US Dollar (USD 1) each.

*Third resolution*

It is resolved to increase the share capital of the Company by an amount of sixty-seven million four hundred and eighty-six thousand five hundred US Dollars (USD 67,486,500), so as to raise it from its current amount of thirteen thousand five hundred US Dollars (USD 13,500) to an amount of sixty-seven million five hundred thousand US Dollars (USD 67,500,000) (the “Capital Increase”), by the creation and issuance of sixty-seven million four hundred and eighty-six thousand five hundred (67,486,500) new shares (the “New Shares”) having the same rights and obligations as the existing shares.

*Fourth resolution*

It is resolved to accept the subscription to the Capital Increase by J&J ASSET SECURISATION with a contribution in cash for an amount of sixty-seven million four hundred and eighty-six thousand five hundred US Dollars (USD 67,486,500) (the “Contribution”).

*Subscription - Payment*

J&J ASSET SECURISATION, here represented as aforementioned, thereupon declared to fully subscribe to the Capital Increase, and therefore to fully pay up the New Shares with the Contribution.

*Evidence of the contribution existence*

Proof of the existence of the Contribution has been given to the undersigned notary by producing a blocked fund certificate.

*Fifth resolution*

As a consequence of the foregoing statements and resolutions it is resolved to amend article 6 of the articles of association of the Company to read as follows:

“ **Art. 6. Share capital.** The share capital of the Company is fixed at sixty-seven million five hundred thousand US Dollars (USD 67,500,000) represented by sixty-seven million five hundred thousand (67,500,000) shares fully paid in with a nominal value of one US Dollar (1 USD) each and such rights and obligations as set out in the Articles.

The share capital may be changed at any time by a resolution of the shareholder(s) deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The Company can proceed to the repurchase of its own Shares by decisions of the manager or as the case may be by the Board of Managers subject to the availability of funds determined by the manager or as the case may be by the Board of Managers on the basis of relevant Interim Accounts.”

*Sixth resolution*

It is resolved to reorganize the management of the Company, namely:

1. In case of several managers, the Company shall be managed by a board of managers which shall be composed by at least one manager professionally resident in Luxembourg, namely the class A manager, and by other manager(s) who do not have to be professionally resident in Luxembourg, namely the class B manager;

It is then resolved to (i) state a joint power of signature of at least one class A manager and one class B manager binding the Company toward thirds parties, except for the class A managers, who will have an individual power of signature in some cases, (ii) establish a quorum of the majority of the managers, present or represented, and among such managers present or represented at least one Class A Manager and one Class B Manager shall be present or represented for the meetings of the board of managers and (iii) submit the decisions of the board of managers to the affirmative vote of the majority of the managers including the affirmative vote of at least one Class A manager and one Class B manager.

2. The board of managers may delegate its powers to conduct the daily management of the Company to one or more persons (the “Daily Manager”), who need not be selected from its own members.

Further to the above, it is also resolved to allow the board of managers of the Company to determine the scope of the powers of the Daily Manager.

*Seventh resolution*

As a consequence of the foregoing resolution it is resolved to amend the articles 11, 13 and 14 of the articles of association of the Company to read as follows:

“ **Art. 11. Management.** The Company shall be managed by one or several managers who need not be shareholders themselves. In case of plurality of managers, the Company shall be managed by a board of managers (the “Board of Managers”) composed at least by (i) one manager professionally resident in Luxembourg (“Class A Manager”) and (ii) one other manager (“Class B Manager”).

The manager(s) shall be appointed by the shareholder(s), who will determine their number and the duration of their mandate, respectively they are eligible for re-appointment and may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholder(s).”

“ **Art. 13. Representation.** The Company will be bound towards third parties by the individual signature of the sole manager or, in case of plurality of managers, by the joint signatures of one Class A Manager and one Class B Manager.

The Class A Manager will have a individual power of signature regarding the operational decisions which follows a strategic decision taken by the Board of Manager of the shareholders.

The Board of Managers may delegate its powers to conduct the daily management of the Company to one or more persons, who need not be selected from its own members. The Board of Managers will determine the scope of his/her powers at the time of his/her appointment.

The Company will further be bound towards third parties by the joint signatures or sole signature of any person(s) to whom special power has been delegated by the sole manager or as the case may be the Board of Managers, but only within the limits of such special power.”

“ **Art. 14. Meetings of the Board of Managers.** In case a Board of Managers is formed, the board may appoint from among its members a chairman and a secretary who need not be a manager himself responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Managers.

The Board of Managers shall meet upon call by the chairman or by any two (2) of its members, at the place and at the time indicated in the notice of meeting.

No such notice is required if all members of the Board of Managers are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting.

Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting, whether in original, by fax or e-mail.

Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board of Managers.

The chairman shall preside at all meetings of the Board of Managers, except that in his absence the Board of Managers may appoint another member of the Board of Managers as chairman pro tempore by majority vote of the managers present or represented at such meeting.

Any manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another manager as his proxy.

Any member of the Board of Managers may represent one or more other members of the Board of Managers.

One or more managers may participate in a meeting by conference call, visioconference or any other similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other.

Such participation shall be deemed equivalent to a physical presence at the meeting.

In addition, a written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers which was duly convened and held.

Such a decision may be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several managers.

The Board of Managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented, and if among such members present or represented at least one Class A Manager and one Class B Manager are present or represented.

Decisions will be taken by a majority of the votes of the managers including the affirmative vote of at least one Class A Manager and one Class B Manager present or represented at such meeting.”

#### *Eighth resolution*

It is resolved to acknowledge the resignation of Mr. Pierre DE MEREY as manager of the Company, as of today.

It is further resolved to appoint Mr. Gianluca NINNO, born on April 7, 1975, in Policoro, Italy, residing professionally at 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, as class A manager of the Company with immediate effect and for an undetermined duration.

It is further resolved to appoint Mr. Ahmet Cemhan BILGE, as class B manager of the Company with immediate effect and for an undetermined duration.

Pursuant to this resolution, the board of managers of the Company shall be composed as follow:

- Mr. Gianluca NINNO, as class A manager; and
- Mr. Ahmet Cemhan BILGE, as class B manager.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

*Costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with the present deed, have been estimated at about EUR 7.000,-.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, he signed together with us, the notary, the present original deed.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Capellen, on the day named at the beginning of this document.

**Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille quinze, le vingt-deux juillet.

Par-devant Maître Camille MINES, notaire de résidence à Capellen, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné;

A COMPARU:

J&J ASSET SECURISATION S.A., une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg ayant son siège au 10-12 boulevard F. D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 118.339 ("J&J ASSET SECURISATION"), représentée par Me Cécile JAGER, Avocat à la Cour, ayant son adresse professionnelle au 2, Rue Peternelchen, L-2370 Howald, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 17 juillet 2015.

Laquelle procuration, après avoir été signée «ne varietur» par la personne représentant le comparant susnommé et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci.

J&J ASSET SECURISATION est l'associé unique de Mountcobb S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg ayant son siège au 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, au capital social de 12.500 EUR et immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 195.801 (la «Société»), constituée par acte du notaire Me Blanche MOUTRIER en date du 30 mars 2015, publié au Mémorial C numéro 1298 le 19 mai 2015.

Laquelle partie comparante représentée comme dit ci-avant représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentaire de documenter les résolutions suivantes:

*Ordre du jour*

1. Changement de la devise du capital social de la Société de l'euro vers le dollar américain;
2. Modification subséquente de la valeur nominale des parts sociales de la Société et du nombre de parts sociales afin d'obtenir 13.500 parts sociales d'une valeur nominale de 1 US Dollar (1 USD);
3. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de 67.486.500 USD, en plus du capital social existant de la Société qui est converti en USD, par la création et l'émission de nouvelles parts sociales de la Société;
4. Souscription et paiement des nouvelles parts sociales;
5. Modification subséquente de l'article 6 des statuts de la Société;
6. Précisions concernant la gestion de la Société: qualification des gérants actuels en «Gérant de Classe A» qui sont professionnellement résidents à Luxembourg et «Gérant de Classe B» qui sont résidents étrangers et mise en place de la possibilité pour le conseil de gérance de déléguer la gestion journalière de la Société;
7. Modification subséquente des articles 11, 13 et 14 des statuts de la Société afin de refléter la réorganisation de la gestion;
8. Démission de Mr. Pierre DE MEREY en qualité de gérant de la Société et nomination de Mr. Gianluca NINNO en qualité de gérant de classe A de la Société et nomination de Mr. Ahmet Cemhan BILGE en qualité de gérant de classe B de la Société; et
9. Divers.

Après que l'agenda a été approuvé par l'Associé Unique, les résolutions suivantes ont été prises:

*Première résolution*

Il est décidé de changer la devise du capital social de la Société de douze mille cinq cents Euros (12.500 EUR) à treize mille cinq cent quatre-vingt-trois US Dollars et quatre-vingt-huit cents (13.583,88 USD). Pour les besoins de cette conversion, le taux de change à appliquer est le taux publié sur le site Oanda au 21 juillet 2015, étant un Euro (1 EUR) pour un virgule zéro huit mille six cent soixante-et-onze US Dollars (1,08671 USD).

Il est décidé que le capital social de la Société soit fixé à treize mille cinq cents US Dollars (13.500 USD) et que le montant restant de la conversion, après déduction des treize mille cinq cents US Dollars (13.500 USD), i.e. le montant de quatre-vingt-trois US Dollars et quatre-vingt-huit cents (83,88 USD), soit alloué au compte prime d'émission de la Société.

### *Deuxième résolution*

Il est décidé de changer la valeur nominale des parts sociales de la Société de deux Euros (2 EUR) à un US Dollar (1 USD).

En conséquence, les six mille deux cent cinquante (6.250) parts sociales en émission sont annulées et remplacées par treize mille cinq cents (13.500) parts sociales d'un US Dollar (1 USD) chacune.

### *Troisième résolution*

Il est décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de soixante-sept millions quatre cent quatre-vingt-six mille cinq cents US Dollars (67.486.500 USD), afin de le porter de son montant actuel de treize mille cinq cents US Dollars (13.500 USD) à un montant de soixante-sept millions cinq cent mille US Dollars (67.500.000 USD) (l'«Augmentation de Capital»), par la création et l'émission de soixante-sept millions quatre cent quatre-vingt-six mille cinq cents (67.486.500) nouvelles parts sociales (les «Nouvelles Parts Sociales») ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

### *Quatrième résolution*

Il est décidé d'accepter la souscription à l'Augmentation de Capital par J&J ASSET SECURISATION avec un apport en espèce d'un montant soixante-sept millions quatre cent quatre-vingt-six mille cinq cents US Dollars (67.486.500 USD) (l'«Apport»).

### *Souscription - Paiement*

J&J ASSET SECURISATION, ici représenté comme mentionné ci-dessus, déclare souscrire à l'Augmentation de Capital, et donc payer intégralement les Nouvelles Parts Sociales avec l'Apport.

### *Preuve de l'existence de l'apport*

Preuve de l'existence de l'Apport a été donnée au notaire soussigné par la production d'un certificat de blocage des fonds.

### *Cinquième résolution*

En conséquence des déclarations et résolutions qui précèdent, il est décidé de modifier l'article 6 des statuts de la Société pour les lire comme suit:

“ **Art. 6. Capital social.** Le capital social de la Société est de soixante-sept millions cinq cent mille US Dollars (67.500.000 USD) représenté par soixante-sept millions cinq cent mille (67.500.000) parts sociales entièrement libérées d'une valeur nominale de un US Dollar (1 USD) chacune et les droits et obligations fixés par les Statuts.

Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée des associés de la Société statuant comme en matière de modification des Statuts.

La Société peut procéder au rachat de ses propres Parts Sociales par décisions du gérant unique ou le cas échéant du Conseil de Gérance sous réserve de la disponibilité des fonds déterminée par le gérant unique ou le cas échéant par le Conseil de Gérance sur la base des Comptes Intérimaires pertinents.”

### *Sixième résolution*

Il est décidé de réorganiser la gestion de la Société, à savoir:

1. En cas de pluralité de gérants, la Société sera gérée par un conseil de gérance qui sera composé d'au moins un gérant résidant professionnellement à Luxembourg, à savoir le gérant de classe A, et par d'autre(s) gérant(s) qui n'ont pas à être résidant professionnellement à Luxembourg, à savoir les gérants de classe B;

Il est donc décidé de (i) établir un pouvoir de signature conjoint d'au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B pour engager la Société envers les tiers, excepté pour le gérant de classe A qui aura un pouvoir de signature individuel dans certains cas, (ii) établir un quorum de la majorité des gérants, présents ou représentés, et parmi ces gérants présents ou représentés, au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B doit être présents ou représentés pour les réunions du conseil de gérance et (iii) soumettre les décisions du conseil de gérance au vote affirmatif de la majorité des gérants, incluant le vote affirmatif d'au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B.

2. Le conseil de gérance peut déléguer ses pouvoirs pour mener la gestion journalière de la Société à une ou plusieurs personnes (le «Gérant Journalier»), qui n'ont pas à être choisis parmi ses propres membres.

Outre ce qui précède, il est également décidé de permettre au conseil de gérance de la Société de déterminer l'étendue des pouvoirs du Gérant Journalier.

### *Septième résolution*

En conséquence des résolutions qui précèdent, il est décidé de modifier les articles 11, 13 et 14 des statuts de la Société, pour les lire comme suit:

“ **Art. 11. Gérance.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants qui n'ont pas besoin d'être associés. En cas de pluralité de gérants, la Société sera gérée par un conseil de gérance (le “Conseil de Gérance”) composé d'au moins (i) un gérant résidant professionnellement au Luxembourg (“Gérant de Classe A”) et (ii) un autre gérant (“Gérant de Classe B”).

Les gérant(s) seront nommés par le(s) associé(s), qui détermineront leur nombre et la durée de leur mandat, respectivement ils peuvent être renommés et peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution des associé(s).”

“ **Art. 13. Représentation.** La Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature individuelle du gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe d'un Gérant de Classe A et d'un Gérant de Classe B.

Le Gérant de Classe A aura un pouvoir de signature individuel concernant les décisions opérationnelles qui suivent une décision stratégique prise par le Conseil de Gérance ou les associés.

Le Conseil de Gérance peut déléguer ses pouvoirs pour mener la gestion journalière de la Société à une ou plusieurs personnes, qui n'a pas à être choisi parmi ses membres. Le Conseil de Gérance déterminera l'étendue de ses pouvoirs au moment de sa nomination.

La Société sera également engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toute personne à qui ce pouvoir spécial a été délégué par le gérant, ou selon le cas, par le Conseil de Gérance, mais seulement dans les limites de ce pouvoir spécial.”

“ **Art. 14. Réunions du Conseil de Gérance.** Dans le cas où un Conseil de Gérance est formé, le conseil peut nommer parmi ses membres un président et un secrétaire qui n'a pas besoin d'être lui-même gérant responsable de la tenue des procès-verbaux du Conseil de Gérance.

Le Conseil de Gérance se réunira sur convocation du président ou de deux (2) de ses membres, au lieu et date indiqués dans la convocation.

Si tous les membres du Conseil de Gérance sont présents ou représentés à une réunion et s'ils déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de la réunion, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Un gérant peut également renoncer à sa convocation à une réunion, soit avant soit après la réunion, par écrit en original, par fax ou par e-mail.

Des convocations écrites séparées ne sont pas requises pour les réunions qui sont tenues aux lieux et date indiqués dans un agenda de réunions adopté à l'avance par le Conseil de Gérance.

Le Président présidera toutes les réunions du Conseil de Gérance, mais en son absence le Conseil de Gérance désignera un autre membre du Conseil de Gérance comme président pro tempore par un vote à la majorité des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Tout gérant peut se faire représenter aux réunions du Conseil de Gérance en désignant par un écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un autre gérant comme son mandataire.

Tout membre du Conseil de Gérance peut représenter un ou plusieurs autres membres du Conseil de Gérance.

Un ou plusieurs gérants peuvent prendre part à une réunion par conférence téléphonique, visioconférence ou tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément les unes avec les autres.

Une telle participation sera considérée équivalente à une présence physique à la réunion.

En outre, une décision écrite, signée par tous les Gérants, est régulière et valable de la même manière que si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue.

Une telle décision pourra être consignée dans un seul ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu et signé par un ou plusieurs Gérants.

Le Conseil de Gérance ne pourra valablement délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, et si parmi ces membres présents ou représentés au moins un Gérant de Classe A et un Gérant de Classe B sont présents ou représentés.

Les décisions seront prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés incluant le vote affirmatif d'au moins un Gérant de Classe A et un Gérant de Classe B présents ou représentés à cette réunion.”

#### *Huitième résolution*

Il est décidé de reconnaître la démission de M. Pierre DE MEREY en qualité de gérant de la Société, avec effet ce jour.

Il est également décidé de nommer M. Gianluca NINNO, né le 7 avril 1975 à Policoro, Italie, résidant professionnellement au 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en qualité de gérant de classe A de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Il est également décidé de nommer Ahmet Cemhan BILGE, en qualité de gérant de classe B de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Conformément à cette résolution, le conseil de gérance de la Société sera composé comme suit:

- M. Gianluca NINNO, gérant de classe A; et
- M. Ahmet Cemhan BILGE, gérant de classe B.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte, sont évalués à EUR 7.000,-

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête e la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation données à la personne comparante, connue du notaire par nom, prénom, état et demeure, cette personne a signé avec le notaire le présent acte.

Dont acte, fait et passé à Capellen, date qu'en tête des présentes.

Signé: C. JAGER, C. MINES.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 24 juillet 2015. Relation: 1LAC/2015/23428. Reçu soixante-quinze euros. 75,-€

*Le Receveur (signé): Paul MOLLING.*

POUR COPIE CONFORME,

Capellen, le 30 juillet 2015.

Référence de publication: 2015139110/335.

(150150839) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

**MCP-Kanetix III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 163.466.

In the year two thousand and fifteen, on the fourteenth day of July,

Before Maître Camille Mines, notary public residing at Capellen, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held

an Extraordinary General Meeting of the sole shareholder of "MCPKanetix III s.à r.l. (the "Company"), a Luxembourg "société à responsabilité limitée", having its registered office at 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 163.466, incorporated by a notarial deed enacted on 04 août 2011, recorded by Maître Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, in replacement of Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, published in Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2690 of 04 November 2011 and lastly amended by a notarial deed enacted on 30 September 2014, recorded by Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, published in Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 3790 of 09 December 2014.

There appeared:

The sole shareholder of the Company, MCP III Investment s.à r.l., a Luxembourg "société à responsabilité limitée", having its registered office at L-2557 Luxembourg, 7a, rue Robert Stümper, RCSL B 154543, (the "Sole Shareholder"),

here represented by two B managers: Marie-Hélène Emond and Gaëlle Violette, with professional address at Luxembourg.

The Sole Shareholder, represented as stated above, has requested the notary to record as follows:

That all the shares of the Company, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda, of which the Sole Shareholder states as having been duly informed beforehand.

II. - The agenda of the meeting is the following:

*Agenda*

1. Waiving of notice right;
2. Transfer of the Company's registered office with effect as of September 1, 2015 from its current address to 75, Parc d'Activités, L-8308 Capellen, Grand Duchy of Luxembourg;
3. Subsequent amendment of the first paragraph of article 2 of the articles of association of the Company, in order to reflect the resolution 2. above; and
4. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the Sole Shareholder, the following resolutions have been taken:

*First resolution:*

It is resolved that the Sole Shareholder waives its right to notice of the extraordinary general meeting which should have been sent to it prior to this meeting; the Sole Shareholder acknowledges being sufficiently informed of the agenda and considers the meeting being validly convened and therefore agrees to deliberate and vote upon all the items of the agenda. It is resolved further that all the documentation produced to the meeting has been put at the disposal of the Sole Shareholder within a sufficient period of time in order to allow it to examine carefully each document.

*Second resolution:*

It is resolved to transfer the Company's registered office with effect as of September 1, 2015 from 7a, Rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg to 75, Parc d'Activités, L-8308 Capellen, Grand Duchy of Luxembourg.

*Third resolution:*

As a consequence of second resolution above, it is resolved to amend the first paragraph of article 2 of the articles of association of the Company, which shall be read as follow:

“ **Art. 2.** The registered office of the Company is established in the municipality of Mamer, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the sole shareholder of the Company, or as the case may be, by means of a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.”

*Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which were to be borne by the Company or which would be charged to it in connection with the present deed, had been estimated at about EUR 1000,-.

There being no further business, the meeting is declared closed.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Capellen, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

**Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille quinze, le quatorze juillet,

Par-devant Maître Camille Mines, notaire de résidence à Capellen, Grand-duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie

l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'associée unique de «MCP-Kanetix III s.à r.l.» (la "Société"), une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, ayant son siège social au 7A, rue Robert Stumper, L-2557, Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 163.466, constituée par acte notarié du 04 août 2011, reçu par Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, en remplacement de Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 04 novembre 2011, numéro 2690, et modifié pour la dernière fois par un acte notarié du 30 septembre 2014, reçu par Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 09 décembre 2014, numéro 3790.

A Comparu:

L'associée unique de la Société, MCP III Investment s.à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, ayant son siège social à L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stumper, RCSL B 154543, (l'«Associée Unique») dûment représentée par deux gérants B: Mesdames Marie-Hélène Emond et Gaëlle Violette, ayant leur adresse professionnelle à Luxembourg.

L'Associée Unique, représentée tel qu'établi ci-dessus, a déclaré et prié le notaire d'acter ce qui suit:

Toutes les parts sociales de la Société, représentant la totalité du capital social de la Société sont représentées, de telle sorte que l'assemblée peut valablement décider de toutes les questions à l'ordre du jour, dont l'Associée Unique a préalablement été informée.

L'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

*Ordre du jour*

1. Renonciation au droit de convocation;

2. Transfert du siège de la Société, avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2015, de son adresse actuelle au 75, Parc d'Activités, L-8308 Capellen, Grand-duché de Luxembourg;

3. Modification subséquente du premier paragraphe de l'article 2 des statuts de la Société de façon à refléter la résolution 2. ci-dessus; et

4. Divers.

Suite à l'approbation de ce qui précède par l'Associée Unique, les résolutions suivantes ont été adoptées:

*Première résolution:*

Il est décidé que l'Associée Unique renonce à son droit de recevoir la convocation préalable afférente à la présente assemblée générale; l'Associée Unique reconnaît avoir été suffisamment informée de l'ordre du jour et se considère avoir été valablement convoquée et en conséquence accepte de délibérer et voter sur tous les points portés à l'ordre du jour. Il est en outre décidé que toute la documentation produite lors de cette assemblée a été mise à la disposition de l'Associée Unique dans un laps de temps suffisant afin de lui permettre un examen attentif de chaque document.

*Seconde résolution:*

Il est décidé de transférer avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2015, le siège social de la Société du 7a, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg au 75, Parc d'Activités, L-8308 Capellen, Grand-duché de Luxembourg.

*Troisième résolution:*

En conséquence de la seconde résolution qui précède, il est décidé de modifier le premier paragraphe de l'article 2 des statuts actuels de la Société pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 2.** Le siège social est établi dans la commune de Mamer, Grand-duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune par simple décision du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, par résolution de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.»

*Estimation des coûts*

Les coûts, dépenses, frais et charges, quelque soit leur forme, qui devaient être versés par la Société ou qui seraient mis à sa charge par le présent acte, sont estimés à environ 1.000,- Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le présent acte notarié a été rédigé à Capellen, au jour indiqué en entête de ce document.

Le document ayant été lu par les personnes comparantes, elles ont signé avec nous, notaire, le présent acte original.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, constate que sur demande des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la demande des personnes comparantes et en cas de divergence entre le texte en anglais et le texte en français, la version anglaise prévaudra.

Signé: M-H. Emond, G. Violette, C. Mines.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 16 juillet 2015. Relation: 1LAC/2015/22399. Reçu soixante-quinze euros. 75,-€

*Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.*

POUR COPIE CONFORME,

Capellen, le 24 juillet 2015.

Référence de publication: 2015139096/126.

(150150788) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

**Voxtron Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 49.049.

Le bilan de la société au 31 mars 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015101836/12.

(150111160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2015.

**STS Medical Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 171.172.

In the year two thousand and fifteen, on the fourteenth day of July,

Before Maître Camille Mines, notary public residing at Capellen, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held

an Extraordinary General Meeting of the shareholders of "STS MEDICAL GROUP s.à r.l. (the "Company"), a Luxembourg "société à responsabilité limitée", having its registered office at 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 171.172, incorporated by a notarial deed enacted on 14 August 2012, recorded by Maître Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, in replacement of Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, published in Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2426 of 28 September 2012 and lastly amended by a notarial deed enacted on 28 April 2015, recorded by Maître Blanche MOUTRIER, notary residing in Esch/Alzette, not yet published in Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

There appeared:

The shareholders of the Company:

MCP III Investment s.à r.l., a Luxembourg "société à responsabilité limitée", having its registered office at L-2557 Luxembourg, 7a, rue Robert Stümper, RCSL B 154543,

here represented by two B managers: Marie-Hélène Emond and Gaëlle Violette, with professional address at Luxembourg.

Luxor Immobiliare s.r.l., an Italian "s.r.l.", having its registered office at Florence, Italia, 45/A Via Masaccio, RC Florence 05654830487,

Mr Dieter GRUBER, residing in D-89291 Holzheim, 31A, Ortstrasse,

Mr Augusto ORSINI, residing in I-26900 Lodi, 18, Via Giovanni Falcone,

here represented by: Marie-Hélène Emond and Gaëlle Violette, with professional address at Luxembourg, by virtue of 3 proxies given under private seal.

The said proxies, after having been signed *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary, shall remain attached to this notarial deed to be filed at the same time with the registration authorities.

(the "Shareholders"),

The Shareholders, represented as stated above, have requested the notary to record as follows:

That all the shares of the Company, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda, of which the Shareholders state as having been duly informed beforehand.

II. - The agenda of the meeting is the following:

*Agenda*

1. Waiving of notice right;
2. Transfer of the Company's registered office with effect as of September 1, 2015 from its current address to 75, Parc d'Activités, L-8308 Capellen, Grand Duchy of Luxembourg;
3. Subsequent amendment of the first paragraph of article 2 of the articles of association of the Company, in order to reflect the resolution 2. above; and
4. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the Shareholders, the following resolutions have been taken:

*First resolution:*

It is resolved that the Shareholders waive their right to notice of the extraordinary general meeting which should have been sent to them prior to this meeting; the Shareholders acknowledge being sufficiently informed of the agenda and considers the meeting being validly convened and therefore agree to deliberate and vote upon all the items of the agenda. It is resolved further that all the documentation produced to the meeting has been put at the disposal of the Shareholders within a sufficient period of time in order to allow it to examine carefully each document.

*Second resolution:*

It is resolved to transfer the Company's registered office with effect as of September 1, 2015 from 7a, Rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg to 75, Parc d'Activités, L-8308 Capellen, Grand Duchy of Luxembourg.

*Third resolution:*

As a consequence of second resolution above, it is resolved to amend the first paragraph of article 2 of the articles of association of the Company, which shall be read as follow:

“**Art. 2.** The registered office of the Company is established in the municipality of Mamer, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the sole shareholder of the Company, or as the case may be, by means of a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.”

*Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which were to be borne by the Company or which would be charged to it in connection with the present deed, had been estimated at about EUR 1000,-.

There being no further business, the meeting is declared closed.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Capellen, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

**Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille quinze, le quatorze juillet,

Par-devant Maître Camille Mines, notaire de résidence à Capellen, Grand-duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie

l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de «STS MEDICAL GROUP s.à r.l.» (la "Société"), une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, ayant son siège social au 7A, rue Robert Stümper, L-2557, Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 171.172, constituée par acte notarié du 14 août 2012, reçu par Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, en remplacement de Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 28 septembre 2012, numéro 2426, et modifié pour la dernière fois par un acte notarié du 28 avril 2015, reçu par Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch/Alzette, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

ont Comparu:

Les associés de la Société:

MCP III Investment s.à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, ayant son siège social à L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper, RCSL B 154543, dûment représentée par deux gérants B: Mesdames Marie-Hélène Emond et Gaëlle Violette, ayant leur adresse professionnelle à Luxembourg.

LUXOR IMMOBILIARE s.r.l., srl de droit italien avec siège à Florence, Italie, 45/A, Via Masaccio, RC Florence 05654830487,

Monsieur Dieter GRUBER, demeurant à D-89291 Holzheim, 31A, Ortstrasse, et

Monsieur Augusto ORSINI, demeurant à I-26900 Lodi, 18, Via Giovanni Falcone,

dûment représentés par Mesdames Marie-Hélène Emond et Gaëlle Violette, ayant leur adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu de trois procurations sous seing privé.

Lesdites procurations, paraphées "ne varietur" par les comparantes et le notaire instrumentant, demeureront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

(les "Associés")

Les Associés, représentés tel qu'établi ci-dessus, ont déclaré et prié le notaire d'acter ce qui suit:

Toutes les parts sociales de la Société, représentant la totalité du capital social de la Société sont représentées, de telle sorte que l'assemblée peut valablement décider de toutes les questions à l'ordre du jour, dont les Associés ont préalablement été informés.

L'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

*Ordre du jour*

1. Renonciation au droit de convocation;
2. Transfert du siège de la Société, avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2015, de son adresse actuelle au 75, Parc d'Activités, L-8308 Capellen, Grand-duché de Luxembourg;

3. Modification subséquente du premier paragraphe de l'article 2 des statuts de la Société de façon à refléter la résolution 2. ci-dessus; et

4. Divers.

Suite à l'approbation de ce qui précède par les Associés, les résolutions suivantes ont été adoptées:

*Première résolution:*

Il est décidé que les Associés renoncent à leur droit de recevoir la convocation préalable afférente à la présente assemblée générale; les Associés reconnaissent avoir été suffisamment informés de l'ordre du jour et se considèrent avoir été valablement convoqués et en conséquence acceptent de délibérer et voter sur tous les points portés à l'ordre du jour. Il est en outre décidé que toute la documentation produite lors de cette assemblée a été mise à la disposition des Associés dans un laps de temps suffisant afin de leur permettre un examen attentif de chaque document.

*Seconde résolution:*

Il est décidé de transférer avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2015, le siège social de la Société du 7a, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg au 75, Parc d'Activités, L-8308 Capellen, Grand-duché de Luxembourg.

*Troisième résolution:*

En conséquence de la seconde résolution qui précède, il est décidé de modifier le premier paragraphe de l'article 2 des statuts actuels de la Société pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 2.** Le siège social est établi dans la commune de Mamer, Grand-duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune par simple décision du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, par résolution de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.»

*Estimation des coûts*

Les coûts, dépenses, frais et charges, quelque soit leur forme, qui devaient être versés par la Société ou qui seraient mis à sa charge par le présent acte, sont estimés à environ 1.000,- Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le présent acte notarié a été rédigé à Capellen, au jour indiqué en entête de ce document.

Le document ayant été lu par les personnes comparantes, elles ont signé avec nous, notaire, le présent acte original.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, constate que sur demande des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la demande des personnes comparantes et en cas de divergence entre le texte en anglais et le texte en français, la version anglaise prévaudra.

Signé: M-H. Emond, G. Violette, C. Mines.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 16 juillet 2015. Relation: 1LAC/2015/22394. Reçu soixante-quinze euros. 75,-€

*Le Receveur ff.* (signé): Carole FRISING.

POUR COPIE CONFORME,

Capellen, le 24 juillet 2015.

Référence de publication: 2015139264/145.

(150150772) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

---

**BL Private Equity Fund SCA SICAV-SIF, Société d'Investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé sous la forme d'une société en commandite par actions.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 186.252.

Le Rapport annuel révisé au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juin 2015.

*Pour le Conseil d'Administration*

Référence de publication: 2015098077/12.

(150107793) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2015.

---

**MCP-Pharmetics III S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 165.894.

In the year two thousand and fifteen, on the fourteenth day of July,

Before Maître Camille Mines, notary public residing at Capellen, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held

an Extraordinary General Meeting of the sole shareholder of "MCPHARMETICS III s.à r.l. (the "Company"), a Luxembourg "société à responsabilité limitée", having its registered office at 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 165.894, incorporated by a notarial deed enacted on 20 December 2011, recorded by Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, published in Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 409 of 16 February 2012 and lastly amended by a notarial deed enacted on 30 September 2014, recorded by Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, published in Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 3789 of 09 December 2014.

There appeared:

The sole shareholder of the Company, MCP III Investment s.à r.l., a Luxembourg "société à responsabilité limitée", having its registered office at L-2557 Luxembourg, 7a, rue Robert Stümper, RCSL B 154543, (the "Sole Shareholder"),

here represented by two B managers: Marie-Hélène Emond and Gaëlle Violette, with professional address at Luxembourg.

The Sole Shareholder, represented as stated above, has requested the notary to record as follows:

That all the shares of the Company, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda, of which the Sole Shareholder states as having been duly informed beforehand.

II. - The agenda of the meeting is the following:

*Agenda*

1. Waiving of notice right;

2. Transfer of the Company's registered office with effect as of September 1, 2015 from its current address to 75, Parc d'Activités, L-8308 Capellen, Grand Duchy of Luxembourg;

3. Subsequent amendment of the first paragraph of article 2 of the articles of association of the Company, in order to reflect the resolution 2. above; and

4. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the Sole Shareholder, the following resolutions have been taken:

*First resolution:*

It is resolved that the Sole Shareholder waives its right to notice of the extraordinary general meeting which should have been sent to it prior to this meeting; the Sole Shareholder acknowledges being sufficiently informed of the agenda and considers the meeting being validly convened and therefore agrees to deliberate and vote upon all the items of the agenda. It is resolved further that all the documentation produced to the meeting has been put at the disposal of the Sole Shareholder within a sufficient period of time in order to allow it to examine carefully each document.

*Second resolution:*

It is resolved to transfer the Company's registered office with effect as of September 1, 2015 from 7a, Rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg to 75, Parc d'Activités, L-8308 Capellen, Grand Duchy of Luxembourg.

*Third resolution:*

As a consequence of second resolution above, it is resolved to amend the first paragraph of article 2 of the articles of association of the Company, which shall be read as follow:

" **Art. 2.** The registered office of the Company is established in the municipality of Mamer, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the sole shareholder of the Company, or as the case may be, by means of a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles."

*Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which were to be borne by the Company or which would be charged to it in connection with the present deed, had been estimated at about EUR 1000,-.

There being no further business, the meeting is declared closed.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Capellen, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

### Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quinze, le quatorze juillet,

Par-devant Maître Camille Mines, notaire de résidence à Capellen, Grand-duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie

L'Assemblée Générale Extraordinaire de l'associée unique de «MCP-PHARMETICS III s.à r.l.» (la "Société"), une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, ayant son siège social au 7A, rue Robert Stümper, L-2557, Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 165.894, constituée par acte notarié du 20 décembre 2011, reçu par Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 16 février 2012, numéro 409, et modifié pour la dernière fois par un acte notarié du 30 septembre 2014, reçu par Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 09 décembre 2014, numéro 3789.

A Comparu:

L'associée unique de la Société, MCP III Investment s.à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, ayant son siège social à L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper, RCSL B 154543, (l'«Associée Unique») dûment représentée par deux gérants B: Mesdames Marie-Hélène Emond et Gaëlle Violette, ayant leur adresse professionnelle à Luxembourg.

L'Associée Unique, représentée tel qu'établi ci-dessus, a déclaré et prié le notaire d'acter ce qui suit:

Toutes les parts sociales de la Société, représentant la totalité du capital social de la Société sont représentées, de telle sorte que l'assemblée peut valablement décider de toutes les questions à l'ordre du jour, dont l'Associée Unique a préalablement été informée.

L'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

#### *Ordre du jour*

1. Renonciation au droit de convocation;
2. Transfert du siège de la Société, avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2015, de son adresse actuelle au 75, Parc d'Activités, L-8308 Capellen, Grand-duché de Luxembourg;
3. Modification subséquente du premier paragraphe de l'article 2 des statuts de la Société de façon à refléter la résolution 2. ci-dessus; et
4. Divers.

Suite à l'approbation de ce qui précède par l'Associée Unique, les résolutions suivantes ont été adoptées:

#### *Première résolution:*

Il est décidé que l'Associée Unique renonce à son droit de recevoir la convocation préalable afférente à la présente assemblée générale; l'Associée Unique reconnaît avoir été suffisamment informée de l'ordre du jour et se considère avoir été valablement convoquée et en conséquence accepte de délibérer et voter sur tous les points portés à l'ordre du jour. Il est en outre décidé que toute la documentation produite lors de cette assemblée a été mise à la disposition de l'Associée Unique dans un laps de temps suffisant afin de lui permettre un examen attentif de chaque document.

#### *Seconde résolution:*

Il est décidé de transférer avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2015, le siège social de la Société du 7a, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg au 75, Parc d'Activités, L-8308 Capellen, Grand-duché de Luxembourg.

#### *Troisième résolution:*

En conséquence de la seconde résolution qui précède, il est décidé de modifier le premier paragraphe de l'article 2 des statuts actuels de la Société pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 2.** Le siège social est établi dans la commune de Mamer, Grand-duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune par simple décision du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-duché de Luxembourg par résolution de l'associée unique ou, le cas échéant, par résolution de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.»

*Estimation des coûts*

Les coûts, dépenses, frais et charges, quelque soit leur forme, qui devaient être versés par la Société ou qui seraient mis à sa charge par le présent acte, sont estimés à environ 1.000,- Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le présent acte notarié a été rédigé à Capellen, au jour indiqué en entête de ce document.

Le document ayant été lu par les personnes comparantes, elles ont signé avec nous, notaire, le présent acte original.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, constate que sur demande des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la demande des personnes comparantes et en cas de divergence entre le texte en anglais et le texte en français, la version anglaise prévaudra.

Signé: M-H. Emond, G. Violette, C. Mines.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 16 juillet 2015. Relation: 1LAC/2015/22397. Reçu soixante-quinze euros. 75,-€

*Le Receveur ff. (signé):* Carole FRISING.

POUR COPIE CONFORME,

Capellen, le 24 juillet 2015.

Référence de publication: 2015139098/124.

(150150782) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

**Kingswood S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 123.026.

In the year two thousand and fifteen, on the fourteenth day of July,

Before Maître Camille Mines, notary public residing at Capellen, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held

an Extraordinary General Meeting of the sole shareholder of "Kingswood s.à r.l. (the "Company")", a Luxembourg "société à responsabilité limitée", having its registered office at 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 123.026, incorporated by a notarial deed enacted on 15 December 2006, recorded by Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, published in Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 228 of 22 February 2007 and lastly amended by a notarial deed enacted on 30 September 2014, recorded by Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, published in Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 3763 of 08 December 2014.

There appeared:

The sole shareholder of the Company, Monitor Clipper Partners Investments (SARL) SICAR., a SICAR incorporated and organized in the form of a Luxembourg "société à responsabilité limitée", having its registered office at L-2557 Luxembourg, 7a, rue Robert Stümper, RCSL B 101711, (the "Sole Shareholder"),

here represented by two managers: Marie-Hélène Emond and Gaëlle Violette, with professional address at Luxembourg.

The Sole Shareholder, represented as stated above, has requested the notary to record as follows:

That all the shares of the Company, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda, of which the Sole Shareholder states as having been duly informed beforehand.

II. - The agenda of the meeting is the following:

*Agenda*

1. Waiving of notice right;
2. Transfer of the Company's registered office with effect as of September 1, 2015 from its current address to 75, Parc d'Activités, L-8308 Capellen, Grand Duchy of Luxembourg;
3. Subsequent amendment of the first paragraph of article 5 of the articles of association of the Company, in order to reflect the resolution 2. above; and
4. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the Sole Shareholder, the following resolutions have been taken:

*First resolution:*

It is resolved that the Sole Shareholder waives its right to notice of the extraordinary general meeting which should have been sent to it prior to this meeting; the Sole Shareholder acknowledges being sufficiently informed of the agenda and considers the meeting being validly convened and therefore agrees to deliberate and vote upon all the items of the agenda.

It is resolved further that all the documentation produced to the meeting has been put at the disposal of the Sole Shareholder within a sufficient period of time in order to allow it to examine carefully each document.

*Second resolution:*

It is resolved to transfer the Company's registered office with effect as of September 1, 2015 from 7a, Rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg to 75, Parc d'Activités, L-8308 Capellen, Grand Duchy of Luxembourg.

*Third resolution:*

As a consequence of second resolution above, it is resolved to amend the first paragraph of article 5 of the articles of association of the Company, which shall be read as follow:

“ **Art. 5.** The registered office of the Company is established in the municipality of Mamer, Grand Duchy of Luxembourg.”

*Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which were to be borne by the Company or which would be charged to it in connection with the present deed, had been estimated at about EUR 1000,-.

There being no further business, the meeting is declared closed.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Capellen, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

**Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille quinze, le quatorze juillet,

Par-devant Maître Camille Mines, notaire de résidence à Capellen, Grand-duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie

l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'associée unique de "Kingswoods s.à r.l." (la "Société"), une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, ayant son siège social au 7A, rue Robert Stümper, L-2557, Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 123.026, constituée par acte notarié du 15 décembre 2006, reçu par Maître Joseph ELVINGER, alors notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 22 février 2007, numéro 228, et modifié pour la dernière fois par un acte notarié du 30 septembre 2014, reçu par Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 08 décembre 2014, numéro 3763.

A Comparu:

L'associée unique de la Société, Monitor Clipper Partners Investments (SARL) SICAR, une SICAR constituée sous la forme d'une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, ayant son siège social à L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper, RCSL B 101711, (l'“Associée Unique”) dûment représentée par deux gérants: Mesdames Marie-Hélène Emond et Gaëlle Violette, ayant leur adresse professionnelle à Luxembourg.

L'Associée Unique, représentée tel qu'établi ci-dessus, a déclaré et prié le notaire d'acter ce qui suit:

Toutes les parts sociales de la Société, représentant la totalité du capital social de la Société sont représentées, de telle sorte que l'assemblée peut valablement décider de toutes les questions à l'ordre du jour, dont l'Associée Unique a préalablement été informée.

L'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

*Ordre du jour*

1. Renonciation au droit de convocation;
2. Transfert du siège de la Société, avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2015, de son adresse actuelle au 75, Parc d'Activités, L-8308 Capellen, Grand-duché de Luxembourg;
3. Modification subséquente du premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société de façon à refléter la résolution 2. ci-dessus; et
4. Divers.

Suite à l'approbation de ce qui précède par l'Associée Unique, les résolutions suivantes ont été adoptées:

*Première résolution:*

Il est décidé que l'Associée Unique renonce à son droit de recevoir la convocation préalable afférente à la présente assemblée générale; l'Associée Unique reconnaît avoir été suffisamment informée de l'ordre du jour et se considère avoir été valablement convoquée et en conséquence accepte de délibérer et voter sur tous les points portés à l'ordre du jour. Il est en outre décidé que toute la documentation produite lors de cette assemblée a été mise à la disposition de l'Associée Unique dans un laps de temps suffisant afin de lui permettre un examen attentif de chaque document.

*Seconde résolution:*

Il est décidé de transférer avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2015, le siège social de la Société du 7a, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg au 75, Parc d'Activités, L-8308 Capellen, Grand-duché de Luxembourg.

*Troisième résolution:*

En conséquence de la seconde résolution qui précède, il est décidé de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts actuels de la Société pour lui donner la teneur suivante:

“ **Art. 5.** Le siège social est établi dans la commune de Mamer, Grand-duché de Luxembourg »

*Estimation des coûts*

Les coûts, dépenses, frais et charges, quelque soit leur forme, qui devaient être versés par la Société ou qui seraient mis à sa charge par le présent acte, sont estimés à environ 1.000,- Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le présent acte notarié a été rédigé à Capellen, au jour indiqué en entête de ce document.

Le document ayant été lu par les personnes comparantes, elles ont signé avec nous, notaire, le présent acte original.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, constate que sur demande des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la demande des personnes comparantes et en cas de divergence entre le texte en anglais et le texte en français, la version anglaise prévaudra.

Signé: M-H. Emond, G. Violette, C. Mines.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 16 juillet 2015. Relation: 1LAC/2015/22400. Reçu soixante-quinze euros. 75,-€

*Le Receveur ff.* (signé): Carole FRISING.

POUR COPIE CONFORME,

Capellen, le 24 juillet 2015.

Référence de publication: 2015139027/118.

(150150789) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

**Mizzen Manco S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 171.028.

In the year two thousand and fifteen, on the twelfth day of June,  
Before Maître Cosita DELVAUX, notary, residing in Luxembourg,

Was held

an extraordinary general meeting of shareholders of the société en commandite par actions Mizzen Manco S.C.A. (the "Company") having its registered office in L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen, incorporated by deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg on 10 August 2012, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial"), number C - 2356 on 21 September 2012. The articles of association of the Company have been amended several times and for the last time by deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, on 8 May 2014, published in the Mémorial, number C - 1458 on 6 June 2014.

The meeting was presided over by Me Patrick Santer, attorney at laws, professionally residing in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary Florent Deslandes, jurist, professionally residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Florent Deslandes, jurist, professionally residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

I. The shareholders represented and the number of shares held by each of them are shown on the attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. This list and the proxies signed ne varietur will be annexed to this document to be filed with the registration authorities.

II. All shareholders represented declared having had sufficient prior knowledge of the agenda of the meeting and waived their rights to any prior convening notice thereof so that the meeting can validly decide on all items of the agenda.

III. It appears from the attendance list that all the twenty-one million nine hundred thirty-two thousand six hundred and twelve (21,932,612) issued shares of the Company representing all the issued share capital of the Company are represented at the present meeting so that the present meeting is regularly constituted, is quorate and may validly deliberate on the agenda set out below:

#### *Agenda*

- 1) Decision on the liquidation of the Company;
  - 2) Appointment of Pomegranate Acquisitions Limited as liquidator and determination of the powers of the liquidator.
- After the foregoing has been approved the meeting unanimously took the following resolutions:

#### *First resolution*

The meeting resolved to dissolve and to put the Company into liquidation.

#### *Second resolution*

The meeting resolved to appoint as liquidator Pomegranate Acquisitions Limited, a private limited liability company incorporated under the laws of England and Wales, whose registered office is at Warwick Court, 5 Paternoster Square, London EC4M 7AG, United Kingdom and whose registered number is 9380192.

The fullest powers, particularly those set forth in articles 144 and following of the law of 10 August 1915 on commercial companies (as amended), are granted to the liquidator by the meeting. The meeting resolved to authorise the liquidator in advance to execute the acts and enter into the deeds set forth in article 145 of the same law without any special authorisation from the meeting if such authorisation is required by law.

The meeting resolved to dispense the liquidator from drawing up an inventory and the liquidator may refer to the books of the Company. The liquidator may delegate, under its responsibility, all or part of its powers to one or more proxies with respect to specific acts or deeds. The liquidator may bind the Company under its sole signature.

The meeting resolved to authorise the liquidator, within the limits established by law, to proceed to the payment of any interim liquidation proceed that it would consider appropriate.

There being no further business on the agenda the meeting was closed.

#### *Expenses*

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of this deed are estimated at EUR 1,000.-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the appearing persons hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing persons in case of divergences between the English and French version, the English version will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day beforementioned.

The document having been read to the appearing persons who signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quinze, le douzième jour du mois de juin,  
par-devant Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg,  
s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société en commandite par actions Mizzen Manco S.C.A. (la «Société») dont le siège social se situe au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, constituée le 10 août 2012 par acte de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro C - 2356 du 21 septembre 2012. Les statuts de la Société ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois le 8 mai 2014 par acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial numéro C - 1458 du 6 juin 2014.

L'assemblée a été présidée par Me Patrick Santer, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président a nommé comme secrétaire Florent Deslandes, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée a élu comme scrutateur Florent Deslandes, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président a déclaré et requis le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires représentés ainsi que le nombre d'actions que chacun détient figurent sur la liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste et les procurations signées ne varietur seront annexées au présent document afin d'être soumises aux formalités de l'enregistrement.

II. Tous les actionnaires représentés ont déclaré avoir eu suffisamment au préalable connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée et ont renoncé à leur droit à tout avis de convocation préalable à celle-ci, de sorte que l'assemblée peut valablement statuer sur l'ensemble des points portés à l'ordre du jour.

III. Il appert de la liste de présence que l'ensemble des vingt et un millions neuf cent trente-deux mille six cent douze (21.932.612) actions émises de la Société représentant tout le capital social émis de la Société sont représentées à la présente assemblée de sorte que cette dernière est régulièrement constituée, a rempli les conditions de quorum et peut délibérer valablement sur l'ordre du jour énoncé ci-dessous:

#### *Ordre du jour*

- 1) Décision concernant la liquidation de la Société;
  - 2) Nomination de Pomegranate Acquisitions Limited en tant que liquidateur et détermination des pouvoirs du liquidateur.
- Après avoir approuvé ce qui précède, l'assemblée a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée a décidé de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation.

#### *Seconde résolution*

L'assemblée a décidé de nommer en tant que liquidateur Pomegranate Acquisitions Limited, une private limited liability company constituée en vertu des lois d'Angleterre et du pays de Galles, dont le siège social se situe au Warwick Court, 5 Paternoster Square, Londres EC4M 7AG, Royaume-Uni, et dont le numéro d'immatriculation est le 9380192.

L'assemblée confère au liquidateur les pouvoirs les plus étendus, notamment ceux énoncés aux articles 144 et suivants de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales. L'assemblée a décidé d'autoriser par avance le liquidateur à accomplir les actes et conclure les contrats prévus à l'article 145 de la même loi sans devoir recourir à une autorisation spéciale de l'assemblée dans le cas où celle-ci serait requise par la loi.

L'assemblée a décidé de dispenser le liquidateur de dresser un inventaire et le liquidateur peut se référer aux écritures de la Société. Le liquidateur peut, sous sa responsabilité, pour des actes ou contrats spécifiques, déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires. Le liquidateur pourra engager la Société sous sa seule signature.

L'assemblée a décidé d'autoriser le liquidateur, dans les limites prévues par la loi, à procéder au paiement de tout boni de liquidation intérimaire tel qu'il estime opportun.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

#### *Dépenses*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de tout espèce qui incombent à la Société à la suite de cet acte, s'élèvent approximativement à EUR 1.000.-.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais reconnaît qu'à la demande des personnes comparantes cet acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande des mêmes personnes comparantes, en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise prévaut.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le document a été lu par les personnes comparantes qui ont signé, ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: P. SANTER, F. DESLANDES, C. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 16 juin 2015. Relation: 1LAC/2015/18681. Reçu douze euros 12,00 €.

*Le Receveur (signé): P. MOLLING.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2015.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2015096167/115.

(150106620) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2015.

---

#### **Holz & Dach Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4149 Esch-sur-Alzette, Z.I. Um Monkeler.

R.C.S. Luxembourg B 152.865.

Der Jahresabschluss vom 31.12.2012 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015094401/9.

(150104796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2015.

---

**Nade Luxco 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.501,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 179.513.

In the year two thousand and fifteen, on the first day of June,  
before us Maître Marc Loesch, notary, residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

Nuti Keitou Investment Ltd (acting as nominee for the People's Bank of China acting through State Administration of Foreign Exchange of the People's Republic of China), a company incorporated in the British Virgin Islands, having its registered address at P.O. Box 957, Offshore Incorporations Centre, Road Town, Tortola, British Virgin Islands (the "Shareholder"),

hereby represented by Me Cristiana Musteanu, professionally residing in Luxembourg,  
by virtue of a proxy under private seal given on May 28, 2015.

The said proxy, after having been signed *in variatur* by the proxyholder and the undersigned notary, shall be annexed to the present deed.

The Shareholder has requested the undersigned notary to record that the Shareholder is the sole shareholder of Nade Luxco 1 S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having a share capital of twelve thousand five hundred one euro (EUR 12,501.-), with registered office at 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of the undersigned notary, of 6 July 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2433 of 2 October 2013 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 179.513 (the "Company").

The articles of incorporation of the Company have been amended for the last time following a deed of the undersigned notary of 16 January 2014, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 991 of 17 April 2014.

The Shareholder, represented as above mentioned, having recognised to be duly and fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

*Agenda*

- 1 To amend the article 10.2. of the articles of association of the Company.
- 2 Miscellaneous.

has requested the undersigned notary to record the following resolution:

*Sole resolution*

The Shareholder resolved to amend the article 10.2 of the articles of association of the Company. Said article will from now on read as follows:

**“ 10.2. Procedure.**

(i) The Board of Managers meets upon the request of any two (2) Managers, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board of Managers is given to all Managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice is required if all members of the Board of Managers are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a Manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board of Managers.

(iv) Any Manager who is not a resident of the Grand Duchy of Luxembourg may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing another Manager as his proxy.

(v) Any Manager who is a resident of the Grand Duchy of Luxembourg may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing another Manager residing in the Grand Duchy of Luxembourg as his proxy.

(vi) The Board of Managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented and if all the Managers having their residence in the Grand Duchy of Luxembourg are present or represented. Resolutions of the Board of Managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the Board of Managers are recorded in minutes signed by all the Managers present or represented at the meeting.”

*Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at one thousand two hundred euro (EUR 1,200.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same party and in case of divergences between the English and the French texts, the English text will prevail.

Whereupon the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such proxyholder signed together with the undersigned notary, this original deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quinze, le premier jour du mois de juin,  
par-devant nous Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorfles-Bains, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

Nuti Keitou Investment Ltd (agissant comme agent (nominee) pour People's Bank of China agissant par State Administration of Foreign Exchange pour la République Populaire de Chine), une société constituée aux Iles Vierges Britanniques, ayant un bureau au PO Box 957, Offshore Incorporations Centre, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques (l'«Associé»),

ici représentée aux fins des présentes par Maître Cristiana Musteanu, demeurant professionnellement à Luxembourg, aux termes d'une procuration sous seing privé donnée le 28 mai 2015.

La précitée procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire de la comparante et le notaire soussigné, restera annexée aux présentes.

L'Associé a requis le notaire instrumentant d'acter que l'Associé est le seul et unique associé de Nade Luxco 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant un capital social de douze mille cinq cent un euro (EUR 12.501,-) dont le siège social est au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte du notaire soussigné en date du 6 juillet 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 2433 du 2 octobre 2013 et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 179.513 (la «Société»).

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant un acte du notaire soussigné en date du 16 janvier 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 991 du 17 avril 2014.

L'Associé, représenté comme indiqué ci-avant, reconnaissant avoir été dûment et pleinement informé des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

#### *Ordre du jour*

1 Modification de l'article 10.2 des statuts de la Société.

2 Divers.

a requis le notaire soussigné d'acter la résolution suivante:

#### *Résolution unique*

L'Associé a décidé de modifier l'article 10.2 des statuts de la Société. Ledit article sera dorénavant rédigé comme suit:

#### **" 10.2. Procédure.**

(i) Le Conseil de Gérance se réunit sur convocation d'au moins deux (2) Gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les Gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil de Gérance au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil de Gérance sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un Gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixées dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil de Gérance.

(iv) Tout Gérant qui ne réside pas au Grand-Duché de Luxembourg pourra se faire représenter aux réunions du Conseil de Gérance en désignant par écrit un autre Gérant comme son mandataire.

(v) Tout Gérant qui réside au Grand-Duché de Luxembourg pourra se faire représenter aux réunions du Conseil de Gérance en désignant par écrit un autre Gérant résidant au Grand-Duché de Luxembourg, comme son mandataire.

(v) Le Conseil de Gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés et si tous les Gérants ayant leur résidence au Grand-Duché de Luxembourg sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil de Gérance sont valablement prises qu'à la majorité des voix. Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance seront signés par tous les Gérants présent ou représentés à la réunion."

101558

*Frais*

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à mille deux cents euros (EUR 1.200,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande de la partie comparante ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande de la même comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, ledit mandataire a signé, avec le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: C. Musteanu, M. Loesch.

Enregistré à Grevenmacher A.C., le 4 juin 2015. GAC/2015/4136. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

*Le Receveur* (signé): G. SCHLINK.

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 29 juin 2015.

Référence de publication: 2015103233/125.

(150112512) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2015.

---

**Highland VII - PRI (1) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 292.302,00.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 146.560.

In the year two thousand and fifteen, on the fourth day of May,  
before Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg,  
was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Highland VII - PRI (1) S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 146.560 (the Company). The Company was incorporated on May 14, 2009, pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1277 dated July 2, 2009. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary, dated December 30, 2014, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1132 dated April 30<sup>th</sup>, 2015.

There appeared:

Highland Capital Partners VII Limited Partnership, a limited partnership organised under the laws of the State of Delaware, having its registered office at One Broadway, 16<sup>th</sup> Floor, Cambridge, Massachusetts 02142, USA, registered with the Registrar of Companies of the State of Delaware under number 050884108-4052599 (the Sole Shareholder),

here represented by Maître Tulay Sonmez, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal,

which power of attorney, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, was attached to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record that:

I. The Sole Shareholder holds all of the twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares, the fifty-five thousand four hundred and twelve (55,412) class A shares, the seven thousand six hundred and forty (7,640) class A1 shares, the twenty-four thousand two hundred and nineteen (24,219) class A2 shares, the forty-six thousand one hundred and nine (46,109) class A3 shares, the two (2) class A4 shares, the two (2) class A5 shares, the forty-four thousand one hundred and eighty-four (44,184) class B shares, the twenty-seven thousand six hundred and sixty-six (27,666) class B1 shares, the sixteen thousand two hundred and twenty-five (16,225) class C shares, the sixteen thousand six hundred and fifty-three (16,653) class E shares, the twelve thousand four hundred and eighty-one (12,481) class E1 shares, the twenty-two thousand seven hundred and thirty (22,730) class G shares, the nineteen thousand three hundred and seventy-six (19,376) class H shares, the one thousand seven hundred and eighteen (1,718) class H1 shares, the six thousand eight hundred and seventy-three (6,873) class H2 shares, the four thousand eight hundred and fifty-three (4,853) class I shares and the one thousand six hundred and twenty-six (1,626) class I1 shares, all in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, subscribed and fully paid-up, representing the entirety of the share capital of the Company.

II. The agenda of the Meeting is as follows:

1. waiver of convening notices;

2. decrease of the subscribed share capital of the Company by an amount of twenty-seven thousand nine hundred and sixty-seven euro (EUR 27,967), in order to bring the said share capital from its current amount of three hundred twenty thousand two hundred and sixty-nine euro (EUR 320,269), represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares, fifty-five thousand four hundred and twelve (55,412) class A shares, seven thousand six hundred and forty (7,640) class A1 shares, twenty-four thousand two hundred and nineteen (24,219) class A2 shares, forty-six thousand one hundred and nine (46,109) class A3 shares, two (2) class A4 shares, two (2) class A5 shares, forty-four thousand one hundred and eighty-four (44,184) class B shares, twenty-seven thousand six hundred and sixty-six (27,666) class B1 shares, sixteen thousand two hundred and twenty-five (16,225) class C shares, sixteen thousand six hundred and fifty-three (16,653) class E shares, twelve thousand four hundred and eighty-one (12,481) class E1 shares, twenty-two thousand seven hundred and thirty (22,730) class G shares, nineteen thousand three hundred and seventy-six (19,376) class H shares, one thousand seven hundred and eighteen (1,718) class H1 shares and six thousand eight hundred and seventy-three (6,873) class H2 shares and four thousand eight hundred, fifty-three (4,853) class I shares and one thousand six hundred and twenty-six (1,626) class I1 shares, all in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, to an amount of two hundred ninety-two thousand three hundred and two euro (EUR 292,302), by way of the redemption and cancellation of (i) nineteen thousand three hundred and seventy-six (19,376) class H shares, being the entirety of the class H shares of the Company, (ii) one thousand seven hundred and eighteen (1,718) class H1 shares, being the entirety of the class H1 shares of the Company and (iii) six thousand eight hundred and seventy-three (6,873) class H2 shares, being the entirety of the class H2 shares of the Company;

3. amendment to article 5.1. of the Articles in order to reflect the redemption and cancellation of the class H shares, the class H1 shares and the class H2 shares, as proposed above;

4. amendment to article 16.2. of the Articles;

5. amendment to the shareholder's register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, to any lawyer or employee of Stibbe Avocats in Luxembourg and to any partner or employee of Capita Fiduciary Group, acting individually, to proceed on behalf of the Company with the cancellation of the class H shares, the class H1 shares and the class H2 shares in the shareholder's register of the Company; and

6. miscellaneous.

Now, therefore, the appearing party, acting through its proxyholder, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

#### *First resolution*

The entirety of the share capital of the Company being represented, the Meeting waives the convening notices, the Sole Shareholder represented at the Meeting considering itself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to it in advance.

#### *Second resolution*

The Meeting resolves to decrease the subscribed share capital of the Company by an amount of twenty-seven thousand nine hundred and sixty-seven euro (EUR 27,967),

in order to bring the said share capital from its current amount of three hundred twenty thousand two hundred and sixty-nine euro (EUR 320,269), represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares, fifty-five thousand four hundred and twelve (55,412) class A shares, seven thousand six hundred and forty (7,640) class A1 shares, twenty-four thousand two hundred and nineteen (24,219) class A2 shares, forty-six thousand one hundred and nine (46,109) class A3 shares, two (2) class A4 shares, two (2) class A5 shares, forty-four thousand one hundred and eighty-four (44,184) class B shares, twenty-seven thousand six hundred and sixty-six (27,666) class B1 shares, sixteen thousand two hundred and twenty-five (16,225) class C shares, sixteen thousand six hundred and fifty-three (16,653) class E shares, twelve thousand four hundred and eighty-one (12,481) class E1 shares, twenty-two thousand seven hundred and thirty (22,730) class G shares, nineteen thousand three hundred and seventy-six (19,376) class H shares, one thousand seven hundred and eighteen (1,718) class H1 shares and six thousand eight hundred and seventy-three (6,873) class H2 shares and four thousand eight hundred, fifty-three (4,853) class I shares and one thousand six hundred and twenty-six (1,626) class I1 shares, all in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each,

to an amount of two hundred ninety-two thousand three hundred and two euro (EUR 292,302),

by way of the redemption and cancellation of (i) nineteen thousand three hundred and seventy-six (19,376) class H shares (including, as the case may be, any share premium attached to the said class H shares), being the entirety of the class H shares of the Company, (ii) one thousand seven hundred and eighteen (1,718) class H1 shares (including, as the case may be, any share premium attached to the said class H1 shares), being the entirety of the class H1 shares of the Company and (iii) six thousand eight hundred and seventy-three (6,873) class H2 shares (including, as the case may be, any share premium attached to the said class H2 shares), being the entirety of the class H2 shares of the Company, and reimbursement to the Sole Shareholder.

*Third resolution*

As a consequence of the above resolutions, the Meeting resolves to amend Article 5.1. of the Articles which shall be reworded as follows:

“ **5.1.** The Company's corporate capital is set at two hundred ninety-two thousand three hundred and two euro (EUR 292,302) represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Ordinary Shares, and individually, an Ordinary Share), fifty-five thousand four hundred and twelve (55,412) class A shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A Shares, and individually, a Class A Share), seven thousand six hundred and forty (7,640) class A1 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A1 Shares, and individually, a Class A1 Share), twenty-four thousand two hundred and nineteen (24,219) class A2 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A2 Shares, and individually, a Class A2 Share), forty-six thousand one hundred and nine (46,109) class A3 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A3 Shares, and individually, a Class A3 Share), two (2) class A4 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A4 Shares, and individually, a Class A4 Share), two (2) class A5 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A5 Shares, and individually, a Class A5 Share), forty-four thousand one hundred and eighty-four (44,184) class B shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class B Shares, and individually, a Class B Share), twenty-seven thousand six hundred and sixty-six (27,666) class B1 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class B1 Shares, and individually, a Class B1 Share), sixteen thousand two hundred and twenty-five (16,225) class C shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class C Shares, and individually, a Class C Share), sixteen thousand six hundred and fifty-three (16,653) class E shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class E Shares, and individually, a Class E Share), twelve thousand four hundred and eighty-one (12,481) class E1 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class E1 Shares, and individually, a Class E1 Share), twenty-two thousand seven hundred and thirty (22,730) class G shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class G Shares, and individually, a Class G Share), four thousand eight hundred and fifty-three (4,853) class I shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class I Shares, and individually, a Class I Share) and one thousand six hundred and twenty-six (1,626) class I1 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class I1 Shares, and individually, a Class I1 Share, and together with the Ordinary Shares, the Class A Shares, the Class A1 Shares, the Class A2 Shares, the Class A3 Shares, the Class A4 Shares, the Class A5 Shares, the Class B Shares, the Class B1 Shares,, the Class C Shares, the Class E Shares, the Class E1 Shares, the Class G Shares and the Class I Shares, the Shares, and individually and irrespectively to the class of shares it belongs, a Share).

The Company may also create and issue additional classes of shares to be designated distinctively as a class that will track the performance and returns of the underlying assets that they will track. The Ordinary Shares, the Class A Shares, the Class A1 Shares, the Class A2 Shares, the Class A3 Shares, the Class A4 Shares, the Class A5 Shares, the Class B Shares, the Class B1 Shares, the Class C Shares, the Class E Shares, the Class E1 Shares, the Class G Shares, the Class I Shares and the Class I1 Shares constitute separate classes of shares in the Company, but rank *pari passu* in all respects save as hereinafter specifically provided.

The Class A Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class A shares of its fully owned subsidiary, Highland VII - PRI (2) S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with its registered office at 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 146.561 (the Subsidiary).

The Class A1 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class A1 shares of the Subsidiary.

The Class A2 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class A2 shares of the Subsidiary.

The Class A3 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class A3 shares of the Subsidiary.

The Class A4 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class A4 shares of the Subsidiary.

The Class A5 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class A5 shares of the Subsidiary.

The Class B Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class B shares of the Subsidiary.

The Class B1 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class B1 shares of the Subsidiary.

The Class C Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class C shares of the Subsidiary.

The Class E Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class E shares of the Subsidiary.

The Class E1 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class E1 shares of the Subsidiary.

The Class G Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class G shares of the Subsidiary.

The Class I Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class I shares of the Subsidiary.

The Class I1 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class I1 shares of the Subsidiary.”

#### *Fourth resolution*

As a consequence of the above resolutions, the Meeting further resolves to amend Article 16.2. of the Articles which shall be reworded as follows:

“ **16.2.** After the allocation of any profits to the statutory reserve account and subject to any mandatory provisions of the law, all further profits shall be distributed and paid as follows:

(a) the holders of the shares of each class, pro rata to the capital invested by each of them in respect of their shares (nominal value and, as the case may be, share premium), shall be entitled to a dividend equal to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the assets acquired with the proceeds of the subscription for the shares of such class, minus (ii) any costs directly related to such investment, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

(b) for the avoidance of any doubt:

- the holders of the Class A Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class A Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class A shares of the Subsidiary (the Class A Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class A Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class A1 Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class A1 Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class A1 shares of the Subsidiary (the Class A1 Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class A1 Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class A2 Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class A2 Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class A2 shares of the Subsidiary (the Class A2 Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class A2 Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class A3 Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class A3 Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class A3 shares of the Subsidiary (the



Class II Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class II Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

(c) the general meeting of the shareholders has discretionary power to dispose of the remainder (if any) of the profits which are not derived by the Company from a specific investment which performance and returns are tracked by a particular class of shares. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend, transfer it to the reserve or carry it forward. In case of declaration of payment by the general meeting of the shareholders of all or part of the remainder of the profits as dividends, such dividends will be paid to the holders of Ordinary Shares on a pro rata basis to the number of Ordinary Shares held by them.”

#### *Fifth resolution*

The Meeting resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorizes any manager of the Company, any lawyer or employee of Stibbe Avocats in Luxembourg and any partner or employee of Capita Fiduciary Group, acting individually, to proceed on behalf of the Company with the cancellation of the class H shares, the class H1 shares and the class H2 shares in the shareholder's register of the Company.

There being no further business, the Meeting is closed.

#### *Estimate of costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximatively one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English version and the French version, the English version shall prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date first written above.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the said person signed together with the notary the present original deed.

#### **Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille quinze, le quatrième jour du mois de mai,  
par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,  
s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Highland VII - PRI (1) S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 146.560 (la Société). La Société a été constituée le 14 mai 2009 suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1277 du 2 juillet 2009. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois en date du 30 décembre 2014 suivant un acte du notaire instrumentant, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1132 du 30 avril 2015.

A comparu:

Highland Capital Partners VII Limited Partnership, une société en commandite (limited partnership) organisée selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au One Broadway, 16<sup>th</sup> Floor, Cambridge, Massachusetts 02142, USA, immatriculée au Registre des Sociétés de l'Etat du Delaware sous le numéro 050884108-4052599 (l'Associé Unique),

ici représentée par Maître Tulay Sonmez, Avocat à la Cour, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

Ladite procuration, après avoir été signées ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'Associé Unique détient les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires, les cinquante-cinq mille quatre cent douze (55.412) parts sociales de classe A, les sept mille six cent quarante (7.640) parts sociales de classe A1, les vingt-quatre mille deux cent dix-neuf (24.219) parts sociales de classe A2, les quarante-six mille cent neuf (46.109) parts sociales de classe A3, les deux (2) parts sociales de classe A4, les deux (2) parts sociales de classe A5, les quarante-quatre mille cent quatre-vingt-quatre (44.184) parts sociales de classe B, les vingt-sept mille six cent soixante-six (27.666) parts sociales de classe B1, les seize mille deux cent vingt-cinq (16.225) parts sociales de classe C, les seize mille six cent cinquante-trois (16.653) parts sociales de classe E, les douze mille quatre cent quatre-vingt-une (12.481) parts sociales de classe E1, les vingt-deux mille sept cent trente (22.730) parts sociales de classe G, les dix-neuf mille trois cent soixante-seize (19.376) parts sociales de classe H, les mille sept cent dix-huit (1.718) parts sociales de classe H1, les six mille huit cent soixante-treize (6.873) parts sociales de classe H2, les quatre mille huit cent cinquante-trois (4.853) parts sociales de classe I et les

mille six cent vingt-six (1.626) parts sociales de classe II, toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, souscrites et entièrement libérées, représentant l'intégralité du capital social de la Société.

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. réduction du capital social de la Société d'un montant de vingt-sept mille neuf cent soixante-sept euros (EUR 27.967) afin de le porter de son montant actuel de trois cent vingt mille deux cent soixante-neuf euros (EUR 320.269) représenté par (12.500) parts sociales ordinaires, cinquante-cinq mille quatre cent douze (55.412) parts sociales de classe A, sept mille six cent quarante (7.640) parts sociales de classe A1, vingt-quatre mille deux cent dix-neuf (24.219) parts sociales de classe A2, quarante-six mille cent neuf (46.109) parts sociales de classe A3, deux (2) parts sociales de classe A4, deux (2) parts sociales de classe A5, quarante-quatre mille cent quatre-vingt-quatre (44.184) parts sociales de classe B, vingt-sept mille six cent soixante-six (27.666) parts sociales de classe B1, seize mille deux cent vingt-cinq (16.225) parts sociales de classe C, seize mille six cent cinquante-trois (16.653) parts sociales de classe E, douze mille quatre cent quatre-vingt-une (12.481) parts sociales de classe E1, vingt-deux mille sept cent trente (22.730) parts sociales de classe G, dix-neuf mille trois cent soixante-seize (19.376) parts sociales de classe H, mille sept cent dix-huit (1.718) parts sociales de classe H1, six mille huit cent soixante-treize (6.873) parts sociales de classe H2, quatre mille huit cent cinquante-trois (4.853) parts sociales de classe I et mille six cent vingt-six (1.626) parts sociales de classe II, toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, à deux cent quatre-vingt-douze mille trois cent deux euros (EUR 292.302) par le rachat et l'annulation de (i) dix-neuf mille trois cent soixante-seize (19.376) parts sociales de classe H, représentant l'intégralité des parts sociales de classe H de la Société, (ii) mille sept cent dix-huit (1.718) parts sociales de classe H1, représentant l'intégralité des parts sociales de classe H1 de la Société et (iii) six mille huit cent soixante-treize (6.873) parts sociales de classe H2, représentant l'intégralité des parts sociales de classe H2 de la Société;

3. modification de l'article 5.1. des Statuts afin de refléter le rachat et l'annulation des parts sociales de classe H, des parts sociales de classe H1 et des parts sociales de classe H2, telles que mentionnés ci-dessus;

4. modification de l'article 16.2. des Statuts;

5. modification du registre des associés de la Société, afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé de Stibbe Avocats à Luxembourg et à tout associé ou employé de Capita Fiduciary Group, agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'annulation des parts sociales de classe H, des parts sociales de classe H1 et des parts sociales de classe H2 dans le registre des associés de la Société; et

6. divers.

Ces faits exposés, la partie comparante, agissant par le biais de son mandataire, a requis le notaire instrumentant d'enregistrer les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

La totalité du capital social de la Société étant représentée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'Associé Unique représenté à l'Assemblée se considérant lui-même comme ayant été dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué au préalable.

#### *Deuxième résolution*

L'Assemblée décide de réduire le capital social de la Société d'un montant de vingt-sept mille neuf cent soixante-sept euros (EUR 27.967),

afin de le porter de son montant actuel de trois cent vingt mille deux cent soixante-neuf euros (EUR 320.269) représenté par (12.500) parts sociales ordinaires, cinquante-cinq mille quatre cent douze (55.412) parts sociales de classe A, sept mille six cent quarante (7.640) parts sociales de classe A1, vingt-quatre mille deux cent dix-neuf (24.219) parts sociales de classe A2, quarante-six mille cent neuf (46.109) parts sociales de classe A3, deux (2) parts sociales de classe A4, deux (2) parts sociales de classe A5, quarante-quatre mille cent quatre-vingt-quatre (44.184) parts sociales de classe B, vingt-sept mille six cent soixante-six (27.666) parts sociales de classe B1, seize mille deux cent vingt-cinq (16.225) parts sociales de classe C, seize mille six cent cinquante-trois (16.653) parts sociales de classe E, douze mille quatre cent quatre-vingt-une (12.481) parts sociales de classe E1, vingt-deux mille sept cent trente (22.730) parts sociales de classe G, dix-neuf mille trois cent soixante-seize (19.376) parts sociales de classe H, mille sept cent dix-huit (1.718) parts sociales de classe H1, six mille huit cent soixante-treize (6.873) parts sociales de classe H2, quatre mille huit cent cinquante-trois (4.853) parts sociales de classe I et mille six cent vingt-six (1.626) parts sociales de classe II, toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune,

à deux cent quatre-vingt-douze mille trois cent deux euros (EUR 292.302),

par le rachat et l'annulation de (i) dix-neuf mille trois cent soixante-seize (19.376) parts sociales de classe H (y inclut, le cas échéant, toute prime d'émission attachée auxdites parts sociales de classe H), représentant l'intégralité des parts sociales de classe H de la Société, (ii) mille sept cent dix-huit (1.718) parts sociales de classe H1 (y inclut, le cas échéant, toute prime d'émission attachée auxdites parts sociales de classe H1), représentant l'intégralité des parts sociales de classe H1 de la Société et (iii) six mille huit cent soixante-treize (6.873) parts sociales de classe H2 (y inclut, le cas échéant, toute

prime d'émission attachée auxdites parts sociales de classe H2), représentant l'intégralité des parts sociales de classe H2 de la Société, et remboursement à l'Associé Unique.

### *Troisième résolution*

En conséquence de la résolution qui précède, l'Assemblée décide de modifier l'article 5.1. des Statuts, qui aura désormais le libellé suivant:

“ **5.1.** Le capital social de la Société est fixé à deux cent quatre-vingt-douze mille trois cent deux euros (EUR 292.302), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales Ordinaires et individuellement, une Part Sociale Ordinaire), cinquante-cinq mille quatre cent douze (55.412) parts sociales de classe A sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A, et individuellement, une Part Sociale de Classe A), sept mille six cent quarante (7.640) parts sociales de classe A1 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A1, et individuellement, une Part Sociale de Classe A1), vingt-quatre mille deux cent dix-neuf (24.219) parts sociales de classe A2 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A2, et individuellement, une Part Sociale de Classe A2), quarante-six mille cent neuf (46.109) parts sociales de classe A3 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A3, et individuellement, une Part Sociale de Classe A3), deux (2) parts sociales de classe A4 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A4, et individuellement, une Part Sociale de Classe A4), deux (2) parts sociales de classe A5 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A5, et individuellement, une Part Sociale de Classe A5), quarante-quatre mille cent quatre-vingt-quatre (44.184) parts sociales de classe B sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe B, et individuellement, une Part Sociale de Classe B), vingt-sept mille six cent soixante-six (27.666) parts sociales de classe B1 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe B1, et individuellement, une Part Sociale de Classe B1), seize mille deux cent vingt-cinq (16.225) parts sociales de classe C sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe C, et individuellement, une Part Sociale de Classe C), seize mille six cent cinquante-trois (16.653) parts sociales de classe E sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe E, et individuellement, une Part Sociale de Classe E), douze mille quatre cent quatre-vingt-une (12.481) parts sociales de classe E1 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe E1, et individuellement, une Part Sociale de Classe E1), vingt-deux mille sept cent trente (22.730) parts sociales de classe G sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe G, et individuellement, une Part Sociale de Classe G), quatre mille huit cent cinquante-trois (4.853) parts sociales de classe I sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe I, et individuellement, une Part Sociale de Classe I) et mille six cent vingt-six (1.626) parts sociales de classe I1 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe I1, et individuellement, une Part Sociale de Classe I1, et ensemble avec les Parts Sociales Ordinaires, les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe A1, les Parts Sociales de Classe A2, les Parts Sociales de Classe A3, les Parts Sociales de Classe A4, les Parts Sociales de Classe A5, les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Classe B1, les Parts Sociales de Classe C, les Parts Sociales de Classe E, les Parts Sociales de Classe E1, les Parts Sociales de Classe G et les Parts Sociales de Classe I, les Parts Sociales, et individuellement et indépendamment de la classe de parts sociales à laquelle elle appartient, une Part Sociale).

La Société peut également créer et émettre des autres classes de parts sociales qu'il faudra désigner différemment comme une classe qui tracera la performance et le rendement des actifs sous-jacents qu'elles suivront. Les Parts Sociales Ordinaires, les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe A1, les Parts Sociales de Classe A2, les Parts Sociales de Classe A3, les Parts Sociales de Classe A4, les Parts Sociales de Classe A5, les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Classe B1, les Parts Sociales de Classe C, les Parts Sociales de Classe E, les Parts Sociales de Classe E1, les Parts Sociales de Classe G, les Parts Sociales de Classe I et les Parts Sociales de Classe I1 forment des classes séparées de parts sociales dans la Société, mais ont les mêmes droits et obligations à tous égards sauf disposition particulière ci-après.

Les Parts Sociales de Classe A tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe A de sa filiale détenue entièrement, Highland VII - PRI (2) S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 146.561 (la Filiale).

Les Parts Sociales de Classe A1 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe A1 de la Filiale.

Les Parts Sociales de Classe A2 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe A2 de la Filiale.

Les Parts Sociales de Classe A3 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe A3 de la Filiale.

Les Parts Sociales de Classe A4 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe A4 de la Filiale.

Les Parts Sociales de Classe A5 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe A5 de la Filiale.

Les Parts Sociales de Classe B tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe B de la Filiale.

Les Parts Sociales de Classe B1 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe B1 de la Filiale.

Les Parts Sociales de Classe C tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe C de la Filiale.

Les Parts Sociales de Classe E tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe E de la Filiale.

Les Parts Sociales de Classe E1 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe E1 de la Filiale.

Les Parts Sociales de Classe G tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe G de la Filiale.

Les Parts Sociales de Classe I tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe I de la Filiale.

Les Parts Sociales de Classe I1 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe I1 de la Filiale“

#### *Quatrième résolution*

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Assemblée décide de modifier l'article 16.2. des Statuts, qui aura désormais le libellé suivant:

“ **16.2.** Après l'affectation de tous bénéfices au compte de réserve statutaire et sous réserve de toutes dispositions obligatoires légales, tous les autres bénéfices seront distribués et payés comme suit:

(a) Les détenteurs des parts sociales de chaque classe, au prorata du capital investi par chacun d'entre eux pour leurs parts sociales (valeur nominale et, selon le cas, prime d'émission), auront droit à un dividende égal à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans les actifs acquis avec les produits de la souscription aux parts sociales de cette classe, moins (ii) tous frais directement liés à cet investissement, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

(b) En tout état de cause:

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe A au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe A pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans les parts sociales de classe A de la Filiale (le Revenu Net d'Investissement de Classe A), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe A, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe A1 au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe A1 pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans les parts sociales de classe A1 de la Filiale (le Revenu Net d'Investissement de Classe A1), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe A1, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;



- les détenteurs des Parts Sociales de Classe I au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe I pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans les parts sociales de classe I de la Filiale (le Revenu Net d'Investissement de Classe I), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe I, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance; et

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe II au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe II pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans les parts sociales de classe II de la Filiale (le Revenu Net d'Investissement de Classe II), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe II, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

(c) L'assemblée générale des associés a le pouvoir discrétionnaire de disposer du surplus (le cas échéant) des bénéfices qui ne sont pas dérivés par la Société d'un investissement spécifique dont la performance et le rendement sont tracés par une classe de parts sociales spécifique. Elle peut en particulier affecter ce bénéfice au paiement d'un dividende, le transférer à la réserve ou le reporter. En cas de déclaration de paiement par l'assemblée générale des associés de la totalité ou d'une partie du surplus des bénéfices sous forme de dividendes, ces dividendes seront versés aux détenteurs des Parts Sociales Ordinaires sur une base proportionnelle au nombre de Parts Sociales Ordinaires qu'ils détiennent."

#### *Cinquième résolution*

L'Assemblée décide de modifier le registre des associés de la Société, afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus et donne pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé de Stibbe Avocats à Luxembourg et à tout associé ou employé de Capita Fiduciary Group, agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'annulation des parts sociales de classe H, des parts sociales de classe H1 et des parts sociales de classe H2 dans le registre des associés de la Société.

Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, l'Assemblée est levée.

#### *Estimation des frais*

Les dépenses, frais, honoraires et charges de quelque nature que ce soit, qui incomberont à la société en raison du présent acte sont estimés à environ mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la requête de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête de la même partie comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Et après lecture du présent acte faite au mandataire de la partie comparante, le mandataire a signé, ensemble avec le notaire, le présent acte original.

Signé: T. Sonmez et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 13 mai 2015. Relation: 2LAC/2015/10510. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

*Le Receveur (signé):* André MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 17 juin 2015.

Référence de publication: 2015095238/601.

(150105533) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2015.

---

#### **Reech Swiss Real Estate S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 2, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 187.629.

#### EXTRAIT

Il résulte de résolutions écrites du gérant datées du 15 mai 2015 que la société à responsabilité limitée Reech Swiss Real Estate S.à r.l. a transféré son siège social du 26 rue de Cessange, L-1320 Luxembourg au 2, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015098619/12.

(150108372) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2015.

---